

Maisons-Alfort

le mag

AVRIL 2023 #518

BUDGET 2023

25
millions d'euros
d'investissement

Diminution de
+65%
de l'endettement
depuis 2008

CADRE DE VIE

Le Plan 1 000 arbres
se poursuit
P. 27

JEUNESSE & FAMILLE

Rentrée 2023-2024 :
ouverture des inscriptions en CP
P. 30

PORTRAITS

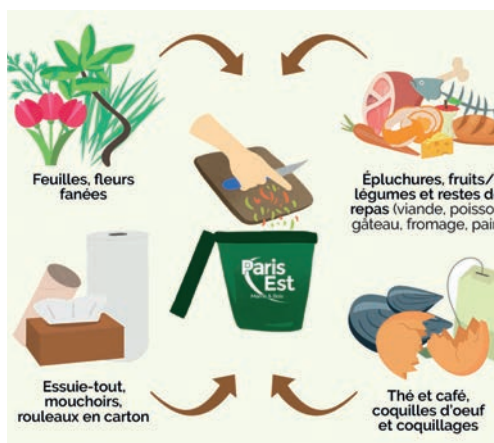
Découvrez les lauréats
du Salon des Arts Maisonnais
P. 32



ACTUALITÉS

Fête du Jeu :
profitez d'animations
pour toute la famille !

08



11

DÉCRYPTAGE
Triez, déposez et recyclez
vos biodéchets
quand vous
le souhaitez !



26

CADRE DE VIE
Plan 1 000 arbres :
les plantations se
poursuivent



PRATIQUE
Pass Navigo :
jusqu'au
14 avril pour
demander votre
remboursement !

37



38

SORTIES
CULTURELLES
Ne ratez aucun
rendez-vous
du Printemps des Arts,
prenez date !

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

AVRIL 2023

Directeur de la publication : Marie France Parrain • **Rédaction en chef :** Solenne Dimofski • **Rédaction :** Solenne Dimofski, Annabelle Coutant • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception - Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Dinh, Oulmi, Jacques, Le Nai, et Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



Marie France Parrain
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère départementale
du Val-de-Marne



Chères Maisonnaises,
chers Maisonnais,

Le budget 2023 de la Ville de Maisons-Alfort qui a été voté par le Conseil municipal le 23 mars dernier, s'inscrit dans un contexte économique particulièrement difficile comme vous le savez, à l'heure où toutes les communes de France subissent les effets de la hausse sans précédent des prix de l'énergie et de l'inflation. Les finances des collectivités déjà mises à mal par des années de baisses successives des dotations de l'Etat sont donc lourdement impactées et leurs marges de manœuvre sont de plus en plus contraintes.

À Maisons-Alfort, nous avons toujours privilégié une gestion responsable et prudente de l'argent public fondée sur la maîtrise des dépenses courantes et un recours limité à l'emprunt tout en développant une politique d'investissements particulièrement dynamique pour accompagner

l'évolution harmonieuse de notre ville et agir au plus près des attentes des Maisonnaises et des Maisonnais.

C'est ainsi qu'aujourd'hui Maisons-Alfort est la ville de plus de 50 000 habitants de la Métropole du Grand Paris dont les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles tout comme la ville la moins endettée des communes de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne. **En effet, l'endettement communal a baissé de plus de 65% par rapport à 2008, se situant à 350 euros par habitant, soit un niveau jamais atteint, et ce, grâce au recours à l'emprunt maîtrisé de longue date.**

Cependant, parce que nous voulons continuer à offrir à toutes les générations des services de qualité et adaptés à leurs besoins, nous avons été contraints – après 7 années sans aucune hausse - de procéder à une augmentation de 4% des taux communaux de taxe foncière bâtie et non bâtie et de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Cette décision a été prise en conscience afin de ne pas mettre en péril les finances communales face aux incertitudes économiques auxquelles nous sommes confrontées et surtout, afin de ne réduire aucune prestation et aucun service proposé aux Maisonnais.

Cette gestion saine nous permet ainsi d'accroître de 20% les investissements en 2023 par rapport à 2022, soit un montant de 25 millions d'euros pour mettre en œuvre de nouveaux projets destinés à embellir notre cadre de vie et préserver notre environnement, veiller à la sécurité des Maisonnais et accompagner toutes les générations au quotidien.

Parmi les projets majeurs en 2023 figurent notamment le **réaménagement et la végétalisation du square René Coty**, la pose de nouvelles pelouses synthétiques au stade Cubizolles et au stade des Juilliottes, la **3^e phase du plan 1 000 arbres**, le **ravalement du groupe scolaire Parmentier** et la **réfection des cours des écoles maternelle et élémentaire Raspail** avec la pose d'enrobés clairs pour lutter contre les îlots de chaleur, et le **ravalement de la façade de l'Hôtel de ville**. De plus, un budget spécifique de 1,5 million d'euros a été alloué au **déploiement de la vidéoprotection dans tous les quartiers qui se concrétisera par la pose d'ici l'été 2023 de 30 caméras supplémentaires.**

Plus que jamais, ce budget 2023 traduit la mobilisation et l'engagement des élus de la Majorité Municipale à faire de Maisons-Alfort, une ville plus belle, plus innovante, plus écoresponsable, plus sûre et plus solidaire.

Je souhaite également faire un appel aux Maisonnaises et aux Maisonnais qui souhaiteraient mettre leurs talents et leurs compétences au service de notre ville. Si vous êtes à la recherche d'un emploi ou si vous voulez donner de nouvelles perspectives à votre parcours professionnel, sachez que la Ville recrute dans de nombreux domaines d'activités et propose une diversité de postes et de métiers. Alors, n'hésitez pas à consulter les offres d'emploi sur le site internet ou le LinkedIn de la Ville et à postuler pour intégrer les services municipaux et à vous investir pour Maisons-Alfort.



TOUS À LA MONTAGNE !

Durant les vacances d'hiver, la Ville de Maisons-Alfort a organisé un séjour sur les pistes de Saint François Longchamp (Savoie), pour les Maisonnais âgés de 6 à 17 ans. Au total, 50 jeunes ont profité de l'air de la montagne et de la richesse des paysages. Et ils ne sont pas les seuls, puisque deux classes de l'école élémentaire Raspail et deux de l'école Saint-Exupéry sont également parties dévaler les pistes savoyardes, celles de la station La Plagne, à Montchavin, dans le cadre des classes de découvertes organisées par la Ville en partenariat avec l'Education nationale. Sans oublier les nombreuses activités proposées sur le domaine skiable : balade en raquette, visite d'une ferme locale ou encore descentes en luge sur rail... Autant d'occasions d'apprendre autrement, de gagner en autonomie et de nouer des liens.

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Les Maisonnais ayant récemment atteint leur majorité ont été conviés dans les salons du Moulin Brûlé le 27 mars afin de recevoir leur carte d'électeur. L'occasion pour eux de faire la rencontre de notre député, Michel Herbillon, du président du département, Olivier Capitanio, du maire-adjoint et conseiller régional, Romain Maria, et du maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, qui leur a rappelé les principes fondamentaux de la République et de notre système politique. Cette cérémonie officielle, au caractère symbolique fort, signe l'entrée des jeunes Maisonnais dans leur vie d'électeurs. Les participants sont repartis avec leur carte d'électeur ainsi qu'un livret du citoyen, leur rappelant les principaux droits et devoirs qui leur sont conférés en tant que citoyen français.



VISITE DU SALON DE L'AGRICULTURE

Les vacances scolaires ont donné l'occasion aux jeunes Maisonnais des accueils de loisirs de se rendre au Salon de l'agriculture et d'aller à la rencontre des scientifiques de l'ANSES, qui les ont accueillis sur leur stand. Cette année, l'ANSES mettait à l'honneur la santé des animaux, qu'ils soient d'élevage, de compagnie ou sauvages. Grâce à un quizz et un atelier pratique, les enfants ont obtenu toutes les clés pour bien s'occuper de leur animal de compagnie ou se prémunir des piqûres de tiques. Poursuivant leur visite du salon, ils sont ensuite entrés au cœur d'une forêt grâce au stand proposé par l'Office National des Forêts, avant d'aller à la rencontre de véritables animaux de ferme.

LA DANSE MISE À L'HONNEUR

Du 18 au 25 mars, Maisons-Alfort a célébré la danse autour de deux spectacles, de rencontres, masterclass ou encore d'ateliers de danse parents-enfants. Le 18 mars, dans le cadre de la 22^e Biennale de danse du Val-de-Marne, la scène du théâtre Claude Debussy accueillait ainsi l'Ensemble Chorégraphique du Conservatoire de Paris, qui a fait revivre l'emblématique pièce *Necesito* du chorégraphe et danseur Dominique Bagouet, véritable ode à la culture andalouse. Quelques jours plus tard, la scène a laissé place aux interprètes du spectacle *Voyage au bout de l'ennui* - une création dans le cadre de l'Enfance des arts - qui a conquis le jeune public.



L'Ensemble Chorégraphique du Conservatoire de Paris sur la scène du théâtre Claude Debussy interprète la pièce *Necesito*.

LE PRINTEMPS DES ARTS INAUGURÉ

C'est parti pour une nouvelle édition du Printemps des Arts ! Le maire de Maisons-Alfort, Marie France Parrain, accompagnée du président du département, Olivier Capitanio, des maires-adjointes à la Vie associative et aux Affaires culturelles, Catherine Hardy et Catherine Hervé, et de nombreux élus de l'équipe municipale a officiellement ouvert cette nouvelle saison artistique le 9 mars au théâtre Claude Debussy. Simples amateurs, passionnés ou artistes confirmés, les Maisonnais sont venus nombreux assister à ce lancement qui était accompagné cette année en musique par les élèves du conservatoire municipal Henri Dutilleux. L'occasion également de rencontrer une partie des artistes qui participent à cette 19^e édition organisée par l'OMC et de profiter des performances artistiques qui se sont déroulées au fil de la soirée. Comme le veut la tradition, les Prix du Salon des Arts Maisonnais ont également été décernés. Toutes nos félicitations à **France BOESCH pour *Autoportrait* (Prix de la Ville)**, à **Roselyne ALAZRAKI pour *Mermaid* (Prix du Salon)** et à **Leyokki pour *Happy Ever After* (Prix du Jury)** (*Voir Portraits P.32-33*). Le maire, Marie France Parrain, a également salué le travail de Corinne Gosselin, qui a remporté cette année le concours intercommunal organisé par le Territoire Paris Est Marne&Bois dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.



**MAISONNAIS,
VOUS AVEZ CHOISI
VOTRE ŒUVRE**

Tout au long du Salon des Arts Maisonnais, vous avez été nombreux à venir voter pour élire votre oeuvre préférée de cette nouvelle édition. Bravo à David IBRY pour son oeuvre *Plumes* - technique du pouring – qui remporte cette année le Prix du Public. Un grand merci pour votre implication !

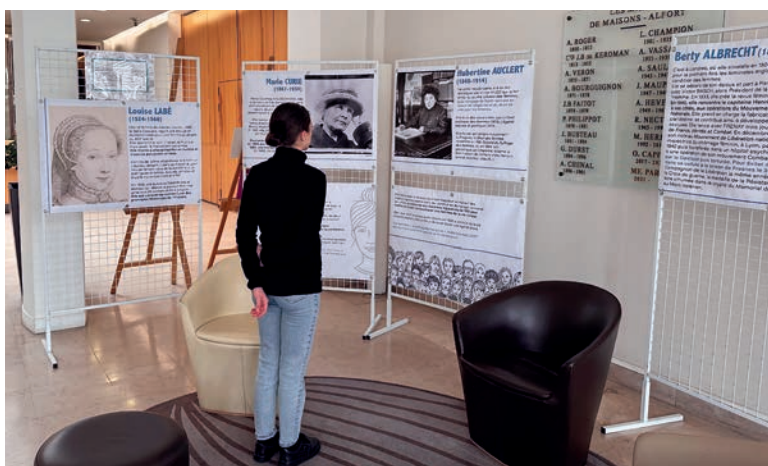


LES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE SUR LA SCÈNE DU NECC

Les élèves de la classe d'art dramatique du conservatoire Henri Dutilleux ont eu l'occasion de présenter toute l'étendue de leur talent lors de la représentation de la pièce de théâtre *Comme il vous plaira*, le 12 mars dernier. Entre quiproquos, passions amoureuses, amitiés et jalousies, cette comédie de William Shakespeare est un véritable terrain de jeu pour tous les comédiens en herbe. L'interprétation des élèves a su convaincre le public maisonnaïse qui s'est rendu nombreux au NECC.

DES « FEMMES D'EXCEPTION » À L'HONNEUR

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, la Ville a tenu à rendre hommage à des femmes illustres en mettant en valeur leurs parcours. Du 6 au 10 mars, l'exposition « Femmes engagées - femmes d'exception », réalisée par le service des archives de la Ville de Saint-Maurice en collaboration avec le Territoire Paris Est Marne&Bois, a donc été affichée dans le hall d'accueil de l'Hôtel de ville, afin de la rendre accessible au plus grand nombre. De quoi inspirer les Maisonnaïses et les Maisonnaïses dans leurs actions quotidiennes !



UN MOIS DE MARS AU RYTHME DU JAZZ

Le mois dernier, les Maisonnaïses ont fait un bond dans le temps, à la découverte du jazz américain des années 1930, à l'occasion de la 13^e édition de Mars en Jazz. Ce voyage dans le temps a débuté par une exposition consacrée à la comédie musicale. La conférence-musicale de Virginie Capizzi a permis d'aller plus loin et de mieux comprendre le lien qui existait à l'époque entre le jazz, Broadway et le 7^e art. Pour clôturer cette édition en beauté, les mélomanes maisonnaïses ont pu profiter de deux concerts : l'un par l'orchestre à vent du conservatoire Henri Dutilleux, accompagné de la classe de danse Modern'Jazz et de l'Harmonie municipale, et l'autre par les deux ensembles Jazz et la classe de saxophone du conservatoire.





VISITE

Découvrez votre ville et son patrimoine !

Maisons-Alfort est une ville au patrimoine architectural riche, particulièrement marqué par le style des années 30. L'association Île d'art et Val-de-Marne Tourisme et Loisirs vous invitent à redécouvrir le quartier d'Alfort au cours d'une visite guidée d'une heure et demie consacrée au patrimoine des années 30

le 10 mai prochain à partir de 14h. Un événement culturel à deux pas de chez vous qui ne se manque pas !

> **Tarif : 12 euros, réservation sur tourisme-valdemarne.com/visites-sorties/patrimoine-des-annees-30-a-maisons-alfort**

TÉLÉTHON

Un grand merci aux Maisonnais !

Grâce à votre grande générosité, plus de **43 000 euros** de dons ont été récoltés à Maisons-Alfort en décembre lors de la dernière édition du Téléthon, puis reversés à l'AFM-Téléthon. Comme chaque année, nous avons assisté à un réel élan de solidarité de la part d'un grand nombre de Maisonnais, qui a participé avec beaucoup d'engouement aux diverses animations organisées par l'association au profit de la recherche. De plus, à l'occasion des animations de Noël proposées sur le parvis de l'Hôtel de ville, les bénéfices du stand de gourmandises ont entièrement été reversés au profit de l'AFM-Téléthon. Un grand merci à toutes et tous !

REPAS DE PRINTEMPS

Inscriptions jusqu'au 14 avril

Comme chaque année, le CCAS de la ville propose aux seniors maisonnais de participer aux traditionnels Repas de Printemps. Une belle occasion pour se retrouver et partager un moment de convivialité, autour d'un repas puis d'un spectacle inédit. Vous avez plus de 65 et vous souhaitez y prendre part ? Rendez-vous jusqu'au 14 avril à l'Hôtel de ville – 118, avenue du Général de Gaulle, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom pour vous inscrire.

> **Plus d'informations au 01 34 96 77 04 ou par mail à ccas.ville@maisons-alfort.fr**

PORTES OUVERTES

Les métiers de la gendarmerie s'ouvrent à vous !

La région de gendarmerie d'Île-de-France vous invite à découvrir les différents métiers de la gendarmerie au travers de stands, d'activités et de démonstrations. Musique de la Gendarmerie, brigade motorisée ou équestre, pôle enquêtes... une large variété de métiers sera ainsi à découvrir le **13 mai de 10h à 17h** à la caserne du quartier Mohier – 4, avenue Busteau. Le Centre d'Information et Recrutement de Paris, également présent, pourra vous renseigner sur les différentes carrières possibles au sein de la gendarmerie.



> **Entrée libre, sans inscription. Renseignements au 01 85 56 25 53 ou cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr**

MÉDAILLE DU TRAVAIL Pensez à effectuer votre demande

Décernée deux fois par an par la préfecture du Val-de-Marne, la médaille d'honneur du travail vient récompenser l'ancienneté de service des salariés. Vous avez effectué 20, 30, 35 ou 40 ans de carrière et vous souhaitez en faire la demande ? Pour faire partie de la promotion du 14 juillet, votre dossier doit être déposé avant le **1^{er} mai** auprès de la préfecture, via la plateforme dédiée accessible sur : **demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail**.

L'instruction de votre dossier s'effectue exclusivement auprès de la préfecture du Val-de-Marne, la Ville n'étant chargée que de remettre les diplômes, lors d'une cérémonie, dont la prochaine se déroulera le **17 avril dans les Salons du Moulin Brûlé**.



PÂQUES

Chasse aux œufs : rendez-vous le 9 avril !

Les plus gourmands d'entre nous l'attendent avec impatience : la chasse aux œufs organisée à la Ferme de Maisons-Alfort revient cette année ! Disséminés dans tous les recoins de la Ferme, les œufs n'attendront plus que les petits Maisonnais pour être trouvés. Un sachet de chocolats sera remis à tous les enfants ayant trouvé cinq œufs factices, dans la limite d'un par enfant. Trois sessions différentes seront organisées le **dimanche 9 avril**, deux le matin – **de 9h à 10h et de 11h à 12h** – et une l'après-midi, **de 13h à 14h**.

> **Entrée au tarif habituel de la Ferme 34, rue Victor Hugo.**

FÊTE DU JEU

DU 15 AVRIL AU 6 MAI 2023

Profitez d'animations pour toute la famille !

La Fête du Jeu est une animation gratuite qui se déroule sur le parvis de l'Hôtel de ville et dans les Maisons de quartier.

C'est un événement attendu des plus jeunes Maisonnais : la Fête du Jeu est de retour dans tous les quartiers du 15 avril au 6 mai ! Comme chaque année, une grande variété d'animations sera proposée, des échecs grandeur nature aux jeux d'adresse ou d'imitation sans oublier les ateliers sportifs sur le parvis de l'Hôtel de ville. À n'en pas douter, Maisons-Alfort fera la part belle à tous les jeux. En famille ou entre amis, les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC) et des Sports vous attendent nombreux !



Samedi 15 avril

■ Tournoi d'échecs - tout public

Organisé par le CSC La Croix des Ouches - OMC
Ecole Parmentier B - 57-59, avenue du Général de Gaulle - 13h à 18h
> Inscriptions jusqu'au 13 avril au 01 41 79 16 15

■ Animations de plein air et atelier géant

Proposés par la ludothèque de la Maison de l'Enfant
Ludothèque de la Maison de l'Enfant
86 avenue Busteau - 15h à 18h
Sur le parvis : jeux moteurs (vélos, draisennes, motos, voitures) ; dans l'agora (gros Lego, briques d'imitation, Kapla...)

Mercredi 19 avril

Le Parvis en jeu - tout public

Parvis de l'Hôtel de Ville - 118, avenue du Général de Gaulle
Activités proposées par l'OMC, la Ruche Ludique et le Cavalier de l'Espérance de 10h à 18h
Animations du service des Sports à partir de 14h
Au programme : bar à jeux pour tous (dobble, bazar bizarre, strike, boost, attrape chat, ...), *Loup-garou* (session spéciale ados/adultes), jeux d'imitation, de construction (Kapla, Lego) et géants (billard, ...), échiquier géant, *Le coin des Puzzles*, ateliers d'adresse et parcours motricité, stand buvette tenu par la Croix-Rouge.

Mercredis 19 & 26 avril

Ateliers et démonstrations de robotique

Proposés par l'association ABS Robots
Salle Sainte-Agnès - 9 avenue du Général Leclerc - 14h-15h30

Ateliers « Apprendre à construire et à programmer des robots en s'amusant » et démonstrations des robots en jeu entre 15h45 et 17h (entrée libre de 9 à 14 ans)

> Sur inscription avant le 16 avril (10 euros) :
abc.robots.maisons.alfort@gmail.com

Vendredi 21 avril

Soirée jeux pour tous et repas participatif

Proposés par le CSC Charentonneau, INFO-Séniors et les associations du Comité de quartier de Charentonneau
Espace Loisirs de Charentonneau
122 rue Roger François - 18h30 - 21h30
> Entrée libre, renseignements : 01 58 73 43 06



Samedi 22 avril

20 000 lieues sous la Marne - animations et enquête - tout public

Proposées par l'équipe de la MPT d'Alfort et les associations du Comité de quartier
Square de l'Artificier François - 1 rue du Maréchal Juin - à partir de 14h
> Inscription au 01 45 18 39 90

Vendredi 28 avril

« Le Loto des Planètes » - toute la famille

Proposé par l'équipe du CSC Les Planètes et les associations du Comité de quartier Les Planètes.
CSC Les Planètes - 149, rue Marc Sangnier - 19h - 21h
Pour les moins de 6 ans, une salle de jeux sera à disposition.
> Entrée libre. renseignements au 01 42 07 38 68



Samedi 6 mai

Tournoi FIFA sur PS5 et jeux d'arcades, simulateur et divers jeux - tout public

Organisé par le CSC Liberté
CSC Liberté - Entrée, 5 rue de Berne - 14h - 19h
> Inscriptions : fetedujeuliberte@gmail.com, ou sur place à partir de 13h dans la limite des places disponibles.
Renseignements : 01 41 79 08 30

SÉCURITÉ

Des actions coordonnées pour lutter contre la délinquance

La Ville a réuni son Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) le 15 mars en lien avec le territoire Paris Est Marne&Bois. Ce rendez-vous a permis à l'ensemble des acteurs prenant part à l'application des politiques de sécurité, de sensibilisation et de prévention de la délinquance à l'échelon communal de faire le point sur la stratégie existante et d'envisager de nouvelles actions. Parmi la cinquantaine d'acteurs présents, le procureur de la République, M. Hardouin, le sous-préfet de Nogent-sur-Marne, M. Bakhti, le président du département, M. Capitanio, le commissaire de Maisons-Alfort, M. Libeyre ainsi que les associations, la communauté éducative, les bailleurs sociaux, le service des Sports et l'Office Municipal de la Culture de la ville et autres partenaires institutionnels qui œuvrent au quotidien dans tous les quartiers de la ville. Le maire, Marie

France Parrain, a ouvert la séance en rappelant que « la prévention de la délinquance est au cœur des politiques menées à Maisons-Alfort ». De son côté, le sous-préfet a avancé que « le CLSPD favorise l'échange d'informations afin de faire vivre une stratégie autour d'un certain nombre d'objectifs partagés ».

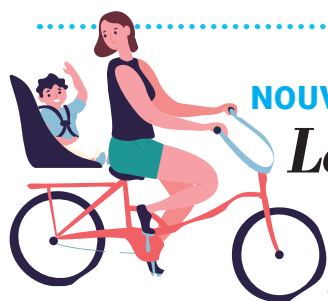
Agir contre les violences intraconjugales et familiales

L'axe majeur de cette réunion portait sur les actions déjà mises en œuvre et à développer pour lutter contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales. « C'est une thématique centrale, a affirmé le sous-préfet. Il convient de redoubler de vigilance et d'actions et définir ce que l'on peut encore faire de mieux à ce sujet. » Le commissaire a mis en avant « une vraie libération de la parole des victimes » constatée par ses services lors

de l'instruction des dossiers liés à ce type de violences. De son côté, le Maire a rappelé les travaux menés par la Ville dans le cadre de l'égalité femmes/hommes et particulièrement sur la thématique des violences faites aux femmes. C'est dans ce cadre que les services municipaux et Maisons-Alfort Habitat étudient la mise en place d'un système d'hébergements relais et d'un dispositif de relogement des femmes victimes de violences conjugales, actions au cœur du projet de mandat municipal 2020-2026. De plus, un plan d'actions opérationnelles de lutte contre ces violences va être déployé en partenariat avec tous les acteurs concernés.

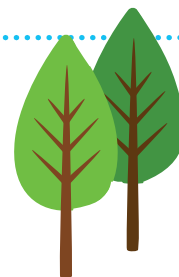


Une cinquantaine d'acteurs en matière de sécurité et de prévention se sont réunis dans le cadre du CLSPD à Maisons-Alfort.



NOUVEAUX MAISONNAIS

Le 13 mai, partez à la découverte de votre ville !



Vous venez de poser vos valises à Maisons-Alfort ? Venez découvrir ses nombreux attraits le **13 mai prochain de 8h30 à 12h30** aux côtés des élus municipaux. Au programme de cette matinée, une visite guidée des lieux incontournables de Maisons-Alfort (Moulin Brûlé, Ecole vétérinaire, la Ferme, la médiathèque André Malraux, parc du Vert de Maisons...), ainsi qu'une présentation des services et équipements proposés aux habitants sans oublier les anecdotes historiques et la richesse patrimoniale de la ville



racontées tout au long du parcours par vos guides d'un jour. Nouveaux Maisonnais, n'hésitez plus, inscrivez-vous au circuit de bienvenue !

Rapprochez-vous du service Relations publiques au **01 43 96 77 08** ou par e-mail : **comm.ville@maisons-alfort.fr**. Vous recevrez ensuite un courrier. Dès réception, merci de bien vouloir **nous confirmer définitivement votre présence par e-mail ou téléphone. Faute de quoi, vous ne serez pas inscrit. Attention, le nombre de places est limité.**

ATELIER FRESQUE DU CLIMAT

« Comprendre le changement climatique pour mieux agir »



Le 15 avril, l'Office Municipal de la Culture organise un atelier « Fresque du climat » en partenariat avec un collectif de bénévoles. Pour en savoir plus, nous avons rencontré, Mathilda Monchalain, étudiante maisonnaise, qui anime ces ateliers d'un nouveau genre.

En quoi consiste un atelier « Fresque du climat » ?

C'est un atelier pour comprendre le changement climatique sous forme de jeu participatif. Basé sur l'intelligence collective, les participants ont 3h pour comprendre les causes et conséquences du changement climatique avec des cartes à relier entre elles : les émissions de CO₂, l'effet de serre, l'acidification des océans... Tout le monde peut participer, novices comme connaisseurs, c'est une réflexion commune, les participants trouvent la solution ensemble.

Quels sont les objectifs de cet atelier ludique ?

Le premier est de comprendre les bases du changement climatique mais aussi d'ouvrir les consciences car cette notion, bien que surmédiatisée demeure encore très vague pour la plupart d'entre nous. Sans prendre conscience des choses, comment peut-on agir ? Il faut comprendre l'impact de ces phénomènes pour agir efficacement. L'objectif est donc de remettre les bases, de sensibiliser le plus grand nombre sans tomber dans des explications trop techniques.

Pensez-vous que les messages passent mieux lorsqu'ils sont amenés sous forme de jeu ?

Le jeu est un bon moyen de comprendre et d'appréhender une notion qui peut paraître à première vue complexe. Par cet atelier, on finit par comprendre que tout est lié et que l'on peut trouver des solutions individuelles et collectives, mais aussi quelle est la solution la plus efficace : manger bio, être végétarien, taxer les pays étrangers, acheter une voiture électrique ? La synergie des cerveaux amène à la connaissance ensemble, je trouve ça génial. Les participants sont actifs, ils font le jeu, ça les implique. C'est justement parce que c'est sous forme de jeu que c'est accessible au plus grand nombre.

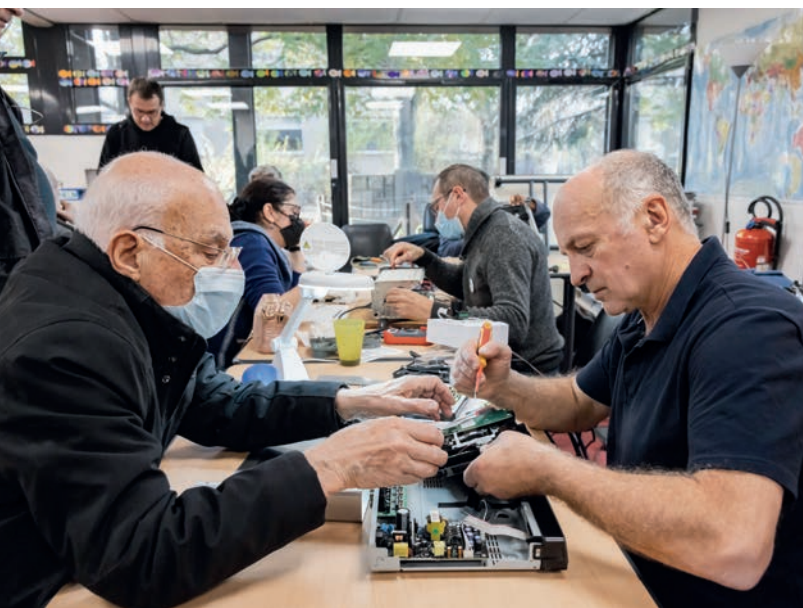
Pourquoi est-ce important de sensibiliser le public à ces questions ?

Plus on sensibilise, plus on passe à l'action. A l'issue de l'atelier, chacun comprend qu'il peut agir à son échelle selon ses convictions, son mode vie et ses moyens. Le but n'est surtout pas de culpabiliser mais de montrer que nos actions quotidiennes peuvent évoluer, que rien n'est figé afin de ne pas tomber dans le cercle de l'inaction.

> Atelier Fresque du Climat, le 15 avril de 14h à 17h
Espace Loisirs de Charentonneau
Inscriptions : <https://vu.fr/sMFH>
ou à omc.maisonsalfort@gmail.com
Renseignements au 01 41 94 12 50

CERCLE VERTUEUX

Apprenez à réparer vos objets du quotidien !



L'atelier est ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent apprendre à réparer leurs objets cassés.

Des objets en panne s'accumulent dans vos placards et vous ne savez pas comment les réparer ? Contribuez à un cercle vertueux et faites-vous accompagner par des bricoleurs bénévoles lors du prochain atelier de réparation d'objets, organisé par le Repair Café du 12^e arrondissement de Paris le 15 avril prochain à la Maison Pour Tous d'Alfort. En plus de vous apporter leur aide, les bénévoles vous délivreront conseils et astuces pour vous apprendre à réaliser vos prochaines réparations seul. Petit électroménager, appareils électroniques, vêtements... une large variété d'objets du quotidien peut être apportée. Ne jetez plus, réparez !

> Rendez-vous le 15 avril de 14h à 17h à la Maison Pour Tous d'Alfort – 1, rue du Maréchal Juin.

Vous êtes passionné de bricolage ?

Le Repair Café du 12^e est à la recherche de bénévoles pour ses ateliers à Maisons-Alfort !

N'hésitez pas à les contacter au 01 45 18 39 90 ou par mail à repairmaisonsalfort@gmail.com.

Triez, déposez et recyclez vos biodéchets quand vous le souhaitez !

Epluchures, marc de café, coquilles d'œufs ou encore des fleurs fanées... Saviez-vous que tous ces déchets peuvent aussi avoir une seconde vie et être transformés en une nouvelle ressource ? Alors, vous aussi, contribuez à un cercle vertueux ! Mode d'emploi.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Avant de passer à la pratique, mieux vaut être certain de maîtriser les bons gestes de tri. Vous êtes déjà familier des bacs jaunes, verts ou gris ? Vous allez ainsi pouvoir ajouter une corde à votre arc en triant également vos biodéchets ! Les biodéchets ou déchets alimentaires, ce sont tous les déchets du quotidien qui peuvent faire l'objet d'un tri supplémentaire au lieu de finir dans le bac à ordures ménagères :

- Les épluchures
- Les restes de fruits, de légumes
- Les restes de repas : viande, poisson, gâteau, fromage, pain
- Le thé, le café
- Les coquilles d'œufs et coquillages

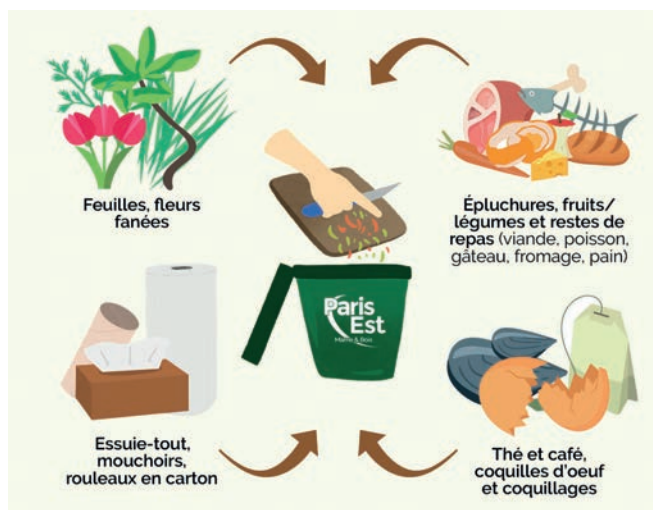
Mais aussi, les essuie-tout, mouchoirs, rouleaux en carton ainsi que les feuilles et fleurs fanées.

Pour les experts qui ont depuis bien longtemps un bioseau, et qui se rendaient déjà sur les marchés de la ville pour y déposer leurs biodéchets, la démarche se simplifie encore.

Où et quand déposer mes biodéchets ?

En effet, après une première phase d'expérimentation concluante, le Territoire Paris Est Marne&Bois déploie sur l'ensemble des communes de son périmètre – dont Maisons-Alfort fait partie - des **points d'apport volontaire**. À Maisons-Alfort, ils ont été installés les 1^{er} et 2 avril sur les marchés de Charentonneau et du Centre en coopération avec la Ville. S'il était déjà possible de déposer vos biodéchets en faisant votre marché, désormais, cette démarche écocitoyenne peut s'effectuer **7j/7, 24h/24, en dehors des jours de marché**.

À l'aide d'un QR code à flasher directement sur le bac qui



vous permet de vous inscrire au dispositif (inscription aussi possible directement via l'application **app.upcycle.org**), vous récupérez un code personnel unique, qui vous permettra ensuite d'ouvrir le couvercle du point d'apport volontaire. Vous pourrez ainsi y déposer quand vous le souhaitez vos biodéchets préalablement triés chez vous grâce à un bioseau. Pour ceux qui n'ont pas Internet, vous pouvez contacter le conseiller numérique du Territoire au **06 07 51 05 54 qui vous aidera à obtenir votre code d'accès pour ouvrir le point d'apport volontaire**. Une sensibilisation aux consignes de tri sera organisée par des écoanimateurs du Territoire **les 11 et 16 avril ainsi que les 9 et 14 mai sur le marché du Centre et les 12 et 15 avril et 10 et 13 mai sur celui de Charentonneau**.

Comment obtenir un bioseau ?

Étape indispensable au tri de vos biodéchets, les bioseaux sont distribués gratuitement par le Territoire, il suffit d'en faire la demande par **e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au 01 48 71 59 13**.

Que deviennent mes biodéchets ?

Grâce à vous, vos biodéchets seront transformés en biogaz pour le chauffage, en carburant vert ou en engrais, contribuant ainsi à un cercle vertueux. Plus de 2 000 tonnes de déchets alimentaires ont déjà été détournées de l'incinération depuis 2017 sur l'ensemble des 13 communes qui forment le Territoire ! Trier, décidément, un geste à la portée de tous !

Apprendre le tri des déchets, dès le plus jeune âge !



Les élèves de M. Rannou (Parmentier B)

Dans le cadre du projet écocitoyen, auquel participent chaque année deux classes de CM2 de la ville, les jeunes élèves ont bénéficié d'un apprentissage complet sur le tri des déchets. Menée par la responsable des opérations tri et collecte des déchets pour la Ville, cette intervention vise à apprendre aux enfants à distinguer les différents types de déchets afin de bien les trier. Les bacs à ordures jaunes, verts ou gris n'ont donc plus de secret pour les jeunes Maisonnais des classes de M. Kerlirzin (J. Ferry) et M. Rannou (Parmentier B), qui ont également étudié les différentes étapes de transformation des emballages plastiques, parce qu'il n'y a pas d'âge pour changer ses habitudes de consommation !

BUDGET

2023

Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2023. Face au contexte inflationniste dans lequel nous évoluons, la municipalité est plus que jamais mobilisée pour continuer à faire de Maisons-Alfort une ville dynamique, au cadre de vie harmonieux, grâce à des finances saines et un programme d'investissement tourné vers l'avenir et une attention portée à toutes les générations de Maisonnais.

Comment fonctionne le budget d'une commune ?



Le budget d'une collectivité couvre une année civile et doit obligatoirement être voté avant le 15 avril. Son élaboration est le fruit d'un travail coordonné entre le maire et l'ensemble des services de la ville. Une évaluation des dépenses et des recettes pour l'année est ainsi réalisée, certaines données étant fournies par l'Etat (bases d'imposition, montant des dotations...) tandis que les dépenses dites obligatoires doivent être sincèrement évaluées (charges de personnel...).

Des discussions sont ensuite engagées avec les services de la ville et la municipalité afin de déterminer les axes de dépenses et d'investissements de l'année conformément aux engagements du projet de mandat municipal. Moment fort de la vie de notre commune, le budget définit ainsi les orientations et priorités de l'équipe municipale.

Se tient alors un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget, une étape obligatoire pour notre commune, qui permet d'informer les membres du Conseil municipal sur la situation et la stratégie financière, les engagements envisagés ainsi que la politique d'investissement.

Comme toute collectivité, le budget de la Ville de Maisons-Alfort doit obéir à la règle de l'équilibre réel, à savoir que les dépenses doivent être complètement couvertes par les recettes. Un budget supplémentaire est généralement voté en fin d'année afin d'ajuster les prévisions du budget primitif.

Que regroupent les dépenses d'une commune ?

Le budget d'une commune se divise en deux sections : le fonctionnement et l'investissement, qui comprennent chacune une partie *dépenses* et une partie *recettes*. Ainsi, les dépenses de fonctionnement représentent le quotidien d'une ville englobant les charges de personnel, l'entretien des rues, des équipements municipaux, des espaces verts etc. tandis que celles d'investissement regroupent le financement de projets d'aménagement, d'amélioration du cadre de vie ou encore la création de nouveaux équipements.



Les principales recettes



On retrouve le produit des impôts locaux, des taxes, des services à la population, la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État, les autres dotations et subventions ainsi que l'épargne brute que s'est constituée la Ville (*voir encart*).

L'AUTOFINANCEMENT OU ÉPARGNE BRUTE, SIGNE DE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

L'autofinancement ou épargne brute, fruit d'une gestion rigoureuse des finances communales, permet à notre Ville de disposer de ressources propres afin d'investir et de limiter le recours à l'emprunt (*voir focus p. 17*). Une marge de manœuvre que la Ville de Maisons-Alfort a toujours

fait en sorte de préserver afin d'offrir aux Maisonnais des services de qualité. La capacité d'autofinancement s'élève à 7,1 millions d'euros en 2023 (+15,4% par rapport au budget 2022), permettant ainsi à notre commune de faire face à d'éventuels aléas et d'aborder l'avenir de façon plus sereine.



Une dizaine d'écoles maisonnaises a déjà bénéficié du programme de rénovation et de végétalisation lancé par la municipalité.

Des priorités plus que jamais réaffirmées en 2023

Dans un contexte financier qui se complexifie oscillant entre inflation et hausse des prix de l'énergie, l'équipe municipale réaffirme ses objectifs dans son budget 2023 : continuer à faire de Maisons-Alfort une ville où il fait bon vivre, à tout âge, toujours plus verte et tournée vers l'avenir, riche en projets et transformations pour continuer à offrir des services adaptés aux besoins de chacun. Et ce, tout en veillant à la maîtrise des dépenses courantes, en limitant le recours à l'emprunt et en maîtrisant sa fiscalité.



La vidéoprotection vient renforcer le travail de proximité réalisé au quotidien par les agents de la police municipale auprès des riverains.

Œuvrer pour un cadre de vie toujours plus agréable et respectueux de l'environnement

Le budget 2023 ne déroge pas au cap que s'est fixé la municipalité dans le cadre de son projet de mandat 2020-2026 : faire de Maisons-Alfort une ville au cadre de vie harmonieux, respectueuse de l'environnement et toujours plus verte. Ainsi, conformément aux engagements pris devant les Maisonnais, le réaménagement ainsi que la végétalisation du square René Coty figurent parmi les grands projets inscrits au budget 2023, sans oublier la troisième phase du plan 1 000 arbres, la poursuite de la réfection des cours d'école, la plantation annuelle d'arbres ou encore la végétalisation des toitures des bâtiments communaux. À noter également, l'ouverture de la Maison de l'Environnement, qui bénéficiera d'un budget dédié afin de mener à bien des projets pédagogiques et écologiques à destination des Maisonnais. **Ainsi, les dépenses allouées à l'aménagement et à l'environnement s'élèvent à 8,6 millions d'euros en 2023.**

Assurer la sécurité des Maisonnais

Après une première phase réalisée en 2022, le déploiement de la vidéoprotection dans tous les quartiers de la ville s'accélère cette année pour un budget estimé au total à 1,5 million

d'euros (budget 2023 et report), complété par la création du futur centre de supervision urbain pour 525 000 euros. Pour rappel, sept caméras ont déjà été installées afin de compléter les mesures de prévention et de sécurité déjà existantes et lutter contre les pratiques illégales et les infractions. Elles seront complétées jusqu'à fin 2023 par la pose de 30 caméras fixes reliées au futur centre de supervision urbain (CSU), pour veiller à la sécurité et la tranquillité des Maisonnais.

Une politique active en faveur de la jeunesse

La municipalité a toujours agi en faveur des jeunes générations, afin de leur offrir un cadre propice à leur épanouissement et une ville toujours plus dynamique, moderne et innovante. Dans cette optique, les jeunes Maisonnais vont très prochainement disposer de leur propre « QJ » pour Quartier Jeunes au 31 Cours des Juilliottes. Un nouvel équipement qui vient s'ajouter aux nombreuses structures dédiées à la jeunesse déjà présentes à Maisons-Alfort. A noter également que la Ville poursuit l'ensemble de ses projets pédagogiques, ainsi que son offre de services (accueils de loisirs, restauration scolaire, mini-camps été...) à destination des familles, et ce, sans aucune augmentation de tarifs pour l'année scolaire 2022/2023.



Afin de renforcer l'offre d'équipements sportifs une nouvelle pelouse synthétique permettant la pratique du foot et du rugby sera prochainement posée au stade des Juilliottes.



Une attention particulière est portée par la municipalité au bien-être des enfants.

Une ville où la solidarité passe par des actions concrètes

Plus que jamais, Maisons-Alfort se tient aux côtés de ses habitants par la poursuite d'actions de solidarité en faveur des plus modestes ou fragiles, notamment face au contexte actuel d'inflation et de hausse des prix de l'énergie. Une solidarité qui se traduit par la reconduction des moyens affectés à l'action sociale, et en particulier la subvention annuelle de 300 000 euros allouée au CCAS, ainsi que les moyens matériels attribués aux 25 écoles maternelles et élémentaires de la ville. Comme tous les ans et ce depuis 2014, la dotation pédagogique versée annuellement par élève est donc augmentée de 2% en 2023, soit un total de 294 000 euros pour les maternelles et élémentaires.

Une ville où il fait bon se dépenser

Le sport a toujours figuré parmi les priorités de l'action municipale que ce soit par les nombreux dispositifs gratuits proposés aux jeunes Maisonnais sur les temps scolaire et extra-scolaire ou encore la qualité des équipements sportifs. Un axe qui se voit encore renforcé dans ce budget avec deux grands projets : le remplacement de la pelouse synthétique au stade Cubizolles et la pose au stade des Juilliottes, d'une nouvelle pelouse synthétique qui permettra la pratique du football et du rugby.

Sobriété énergétique, tous impliqués !

Face à la flambée des prix de l'énergie, qui nous invite tous à faire évoluer nos habitudes de consommation, la Ville de Maisons-Alfort a mis en place cet hiver un plan de sobriété énergétique, qu'elle entend poursuivre par des travaux sur les équipements communaux (bâtiments et stades) : **amélioration thermique des bâtiments et des installations de chauffage, rénovation des chaufferies, ou encore remplacement de l'éclairage par des LED, plus économiques. Pour ce faire, une enveloppe de 2,1 millions d'euros a été dégagée dans le budget 2023**, ces travaux venant s'ajouter à l'engagement de longue date de la Ville en faveur de la transition énergétique.

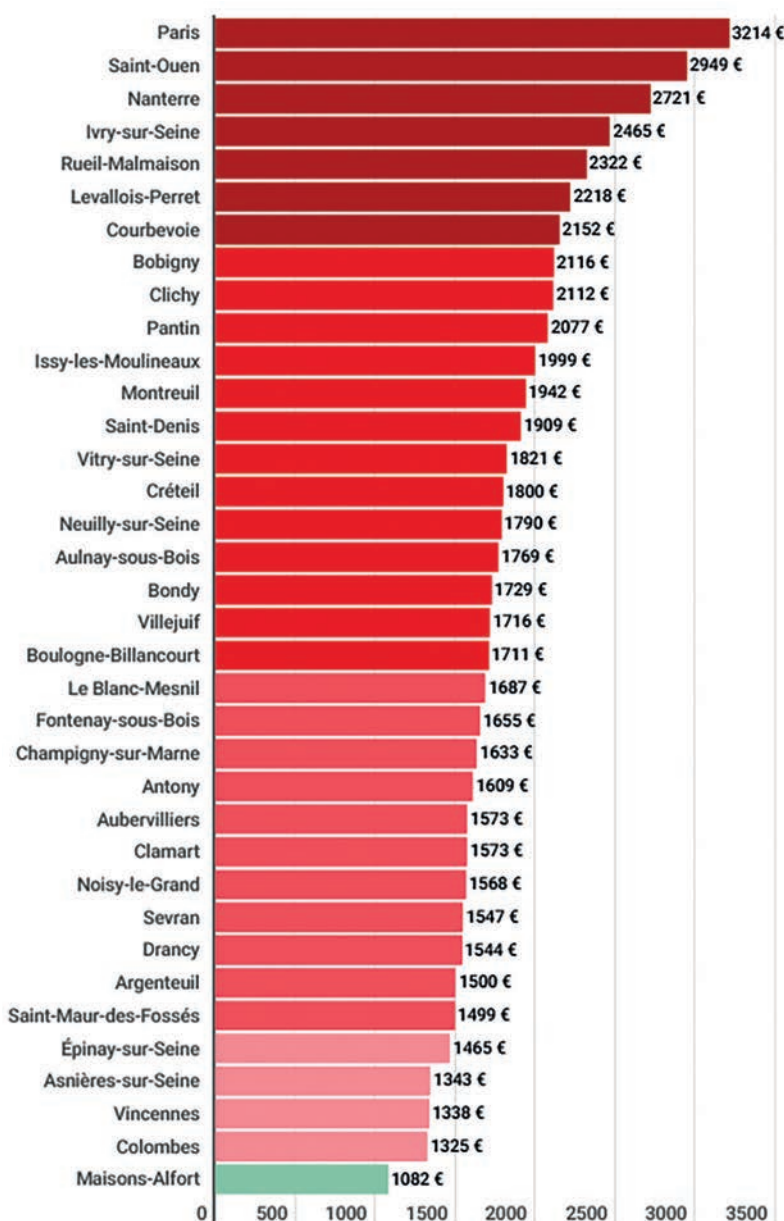
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le recours à la géothermie - depuis plus de 30 ans déjà ! - pour chauffer les équipements municipaux permet à notre ville de réaliser une économie d'un million d'euros par rapport à un système de chauffage au gaz.

Des dépenses de fonctionnement parmi les plus faibles

Parmi les 36 communes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris, la Ville de Maisons-Alfort est celle dont les dépenses de fonctionnement sont les plus faibles. Ainsi, en 2022, les dépenses de fonctionnement de la Ville sont en baisse par rapport à 2021 puisqu'elles s'élèvent à 1 082 euros par habitant, contre 1 108 euros. **C'est 41 % de moins par rapport à la moyenne des villes comparables de la métropole** (1 846 euros par habitant).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES 36 COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (EN EUROS PAR HABITANT)



Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, octobre 2022.

« *La maîtrise de l'endettement communal permet à Maisons-Alfort d'avoir un encours de dette désormais à 350 euros par habitant, seule commune de plus de 50 000 habitants du Val-de-Marne dans cette situation.* »

Marie France Parrain,
Maire de Maisons-Alfort

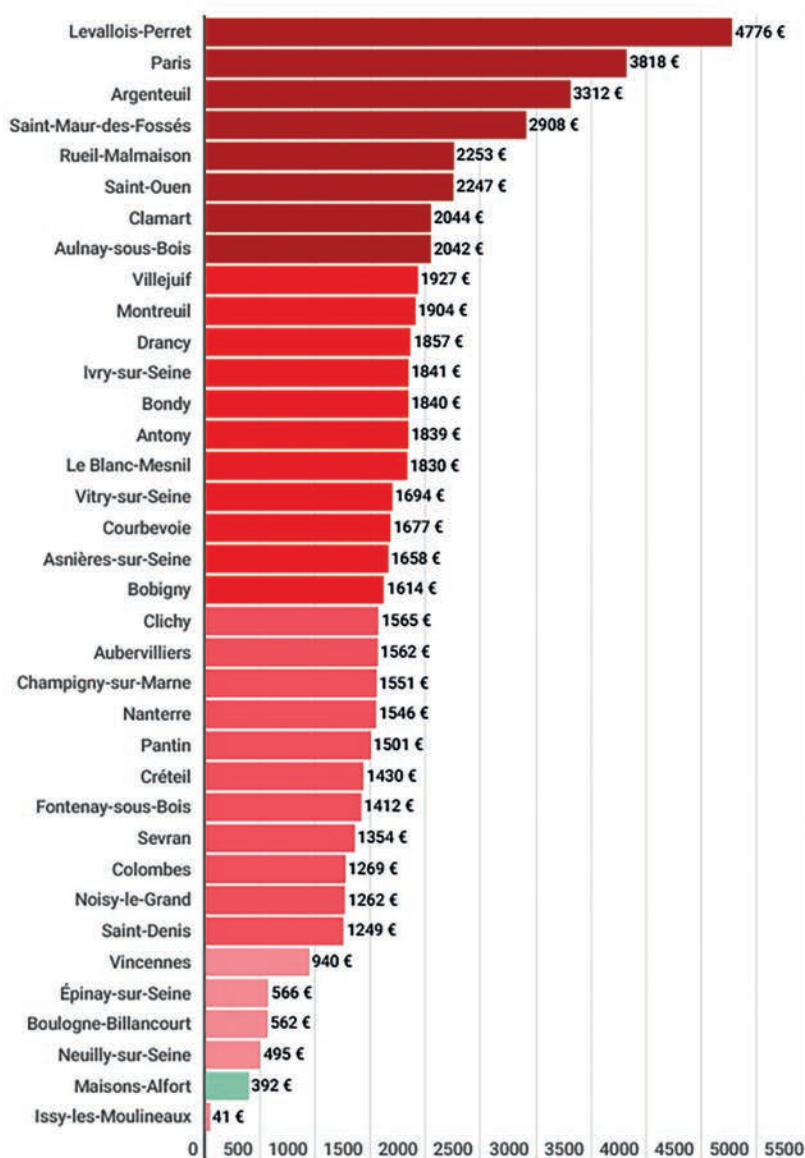
Une hausse incompressible des dépenses de la commune

Comme toutes les collectivités, Maisons-Alfort évolue dans un environnement financier de plus en plus tendu, du fait de la réduction de l'autonomie financière amorcée il y a plusieurs années déjà en raison de la baisse constante des dotations de l'Etat et, plus récemment, par la suppression de la taxe d'habitation. S'y ajoutent aujourd'hui l'envolée des prix de l'énergie ainsi que l'inflation qui a atteint son niveau le plus élevé depuis 30 ans, deux éléments contextuels qui ont un fort impact sur notre budget communal. Cet environnement global entraîne une hausse « mécanique » des dépenses courantes, **sans aucune marge de manœuvre possible, dès lors que la Ville ne souhaite pas réduire la qualité et le nombre de services offerts aux Maisonnais.** Cette situation n'est pas sans faire peser à moyen terme une contrainte importante sur l'équilibre du budget communal.

Une augmentation modérée de la fiscalité communale

Par conséquent, et après 7 années sans aucune hausse, le taux communal de la taxe foncière bâtie est augmenté de 4% en 2023, comme les taux d'imposition communaux de taxe foncière non-bâtie et de taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Malgré cette hausse modérée, il est important de préciser **que le taux communal d'imposition sur la taxe foncière bâtie (28,62%) reste sensiblement inférieur aux moyennes nationale (37,72%) et départementale (35,68%) pour l'année 2022.**

A noter que la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** – qui finance le coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers – relève désormais des Etablissements Publics Territoriaux qui en fixent le taux d'imposition, l'EPT Paris Est Marne&Bois pour Maisons-Alfort.



L'endettement communal n'a jamais été aussi bas

Depuis 2008, l'endettement de notre Ville a baissé de **31 millions d'euros**, pour atteindre 20 millions d'euros en 2023, soit une **diminution de plus de 65 % par rapport à 2008**.

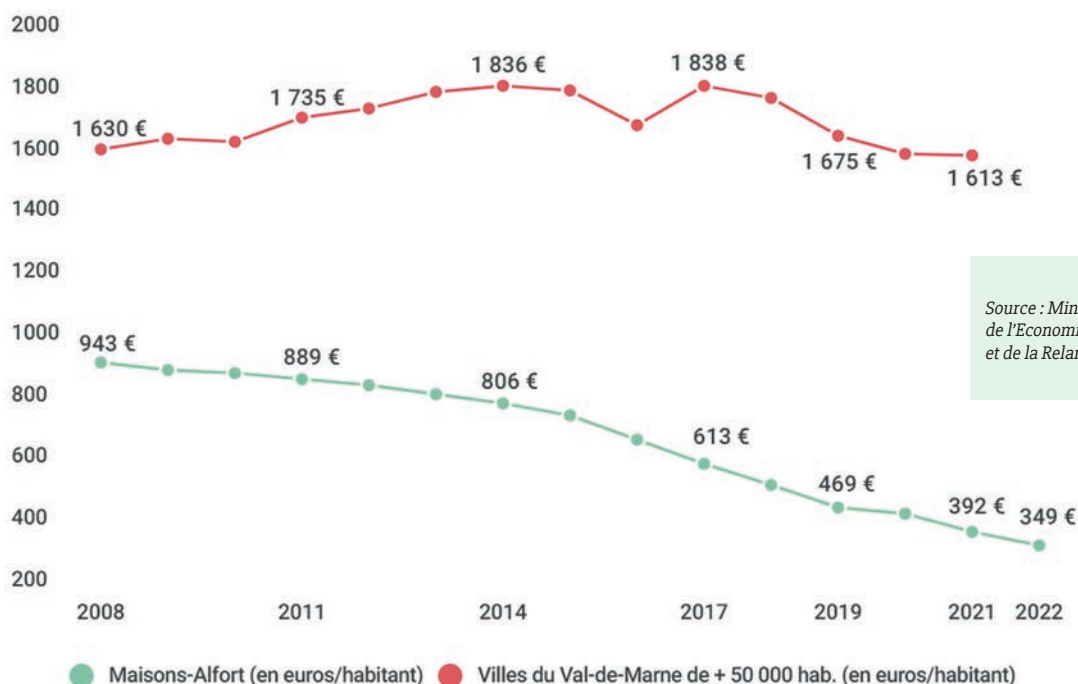
Au 1^{er} janvier 2022, l'endettement communal est passé sous le seuil des 400 euros par habitant et se situait à 392 euros. Celui-ci s'est encore amélioré puisque qu'au **1^{er} janvier 2023, l'endettement est égal à 350 euros par habitant, soit un niveau jamais atteint**.

Maisons-Alfort est ainsi la commune de plus de 50 000 habitants la moins endettée du Val-de-Marne et la deuxième ville la moins endettée de la métropole du Grand Paris, avec **un endettement par habitant inférieur de 77 % à la moyenne des villes comparables** (plus de 1 700 euros par habitant), ce qui permet à la Ville de maintenir une pression fiscale faible tout en menant un programme d'investissement dynamique.

◀ ENDETTEMENT DES 35 COMMUNES DE PLUS DE 50 000 HABITANTS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS (EN EUROS/HABITANT)

Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, octobre 2022.

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT COMMUNAL (EN EUROS/HABITANT).

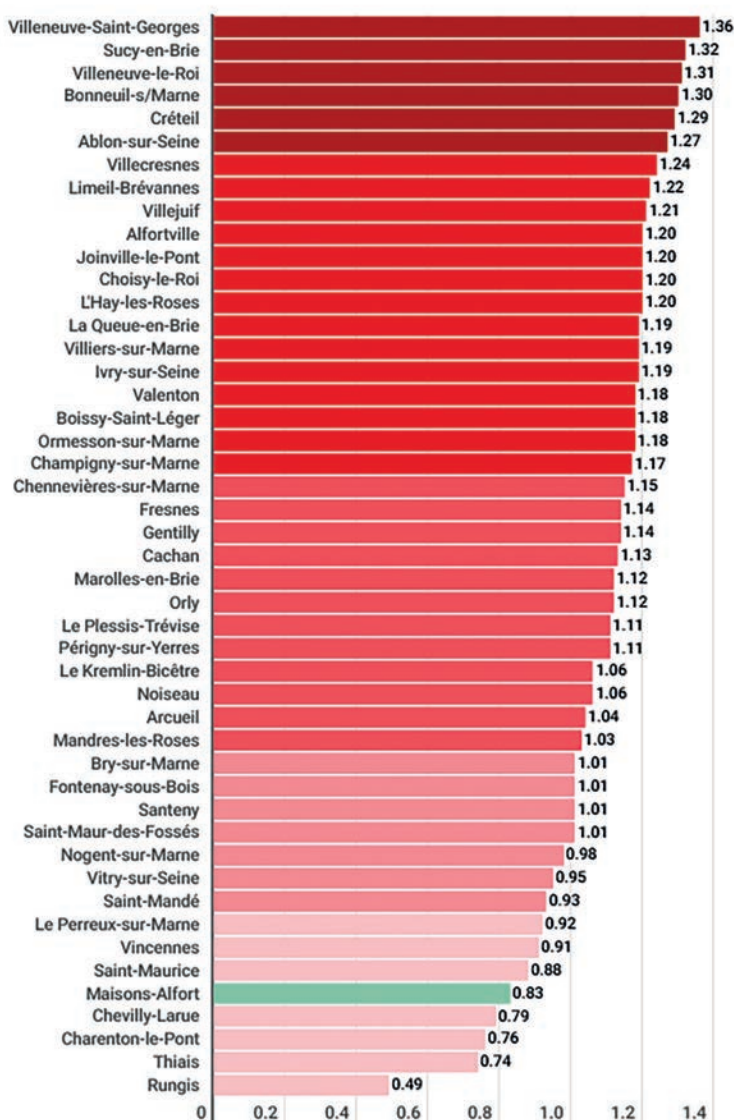


Source : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, octobre 2022.

Une pression fiscale qui reste faible pour les familles

Malgré cette hausse modérée de la fiscalité, la pression fiscale des familles maisonnaises reste faible grâce à la gestion responsable et prudente de l'argent public mise en œuvre par la Ville. De ce fait, elle demeure inférieure aux moyennes départementale et nationale. Maisons-Alfort applique ainsi la pression fiscale la plus faible des villes de plus de 50 000 habitants du département (0,83).

PRESSION FISCALE SUR LES MÉNAGES
DE 47 COMMUNES DU VAL-DE-MARNE
(DONNÉES 2021)



Source : Observatoire des Finances et de la Gestion publique Locale (OFGL), octobre 2022.

Des finances saines et un recours à l'emprunt maîtrisé

Dans le cadre de la gestion saine et précautionneuse des finances communales, la Ville a toujours veillé à une évolution limitée de ses dépenses courantes tout en ayant recours modérément à l'emprunt. Une stratégie qui a permis de stabiliser durablement l'endettement par habitant et de continuer à faire de notre commune l'une des villes de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris les moins endettées.

Il est ainsi bon de préciser que les emprunts à taux variable ne représentent au 1^{er} janvier 2023 que 46% de l'encours contre 49% pour ceux à taux fixe. De plus, si les intérêts de la dette sont en augmentation en 2023 du fait de la conjoncture économique actuelle, rappelons que les intérêts payés en 2022 (186 000 euros) demeurent les plus faibles acquittés depuis plus de 15 ans, représentant ainsi moins de 4 euros par habitant et par an.

« La politique d'investissement de la Ville au service de tous les Maisonnais a été particulièrement soutenue depuis 2001 : 68 millions d'euros (2001-2008), 72 millions d'euros (2008-2014) et 85 millions d'euros (2014-2020), soit un total de 225 millions d'euros d'investissements réalisés en 19 ans. »

Marie France Parrain,
Maire de Maisons-Alfort

Qu'est-ce que l'effort ou pression fiscale ?

La pression fiscale mesure le poids des prélèvements obligatoires payés par les contribuables. À l'échelle communale, il s'agit des impôts directs locaux, à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières bâtie et non-bâtie. Plus un ménage paie d'impôts locaux, plus sa pression fiscale sera élevée et inversement.

Des investissements encore en hausse

Le budget de la Ville de Maisons-Alfort s'illustre par une politique d'investissement dynamique afin de continuer à offrir aux Maisonnais des services de qualité et de nouveaux projets répondant à leurs besoins, à l'image de la Maison de l'Environnement et du QJ qui ouvriront leurs portes cette année. Après une hausse de 30% des investissements en 2022, l'effort se poursuit en 2023 avec une enveloppe budgétaire de 25 millions d'euros (budget 2023 et report 2022), soit +20% par rapport au budget 2022, et ce, malgré une conjoncture économique fortement impactée par le conflit ukrainien (flambée des prix de l'énergie, inflation...).

L'info clef

Mandat 2020-2026,
déjà 35 millions d'euros
investis en 3 ans (2020-2022)
pour améliorer et embellir
le Maisons-Alfort
de demain.



La Maison de l'Environnement, l'un des projets phares du mandat municipal 2020-2026, va prochainement ouvrir ses portes.

0% de hausse des tarifs municipaux

Soucieuse de continuer à préserver le pouvoir d'achat des familles maisonnaises dans un contexte économique difficile, la municipalité s'est engagée à **ne pas augmenter les tarifs municipaux pour l'année scolaire 2022-2023**. Ainsi, et alors même que le coût des produits alimentaires a subi une augmentation de 10% en moyenne, **les tarifs de la restauration scolaire demeurent inchangés pour la 5^e année consécutive**. Il en va de même pour les tarifs des accueils de loisirs et l'ensemble des activités qui seront organisées durant l'été prochain.

Pour mémoire, l'ensemble des tarifs municipaux n'a été revalorisé que de 1% en cinq ans (2018-2022), alors même que l'inflation réelle constatée par l'Insee est montée à 12,9% (janvier 2019-novembre 2022).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le prix d'un repas pour les élèves en maternelle s'élève à 2,54 euros et à 3,22 euros pour les élémentaires pour un coût réel d'environ 8,5 euros.

« En dépit de la forte reprise de l'inflation depuis un an et demi qui touche aussi les denrées alimentaires, la municipalité a pris l'engagement de ne pas augmenter les tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs pour l'année scolaire 2022-2023. »

*Marie France Parrain,
Maire de Maisons-Alfort*

L'essentiel du budget 2023 en 1 coup d'oeil

CHIFFRES CLÉS 2023

71
millions d'euros
de dépenses réelles
de fonctionnement

25
millions d'euros
d'investissement

1
million d'euros
de travaux réalisés
en régie

+20 %
de dépenses
d'investissement
(hors dette)

0%
d'augmentation
des tarifs de la
restauration scolaire
et des accueils de loisirs

17,5
millions d'euros
pour le secteur
scolaire et les
accueils de loisirs

2,1
millions d'euros
alloués au plan de
sobriété énergétique

Montant de la dette
< à 350 euros
par habitant

Diminution de
+65%
de l'endettement
depuis 2008

7,1
millions d'euros
d'épargne brute

300 000 euros
de subvention annuelle
versée au Centre communal
d'action sociale (CCAS)

4x moins élevé
que l'endettement moyen
des villes de plus de
50 000 habitants du
Val-de-Marne

**Les dépenses de fonctionnement
les plus faibles des 35 communes**

de plus de 50 000 habitants de la métropole du Grand Paris

Une ville attentive au bien-être des enfants et des familles

Maisons-Alfort a toujours été particulièrement attentive au bien-être de la jeune génération et aux attentes des familles. Que ce soit dès le premier âge, avec les nombreuses structures de la petite enfance – crèches et haltes-garderies – afin d'assurer l'accueil des petits Maisonnais dans des conditions optimales, puis dans le cadre de l'école ou sur les temps péri ou extrascolaire pour assurer l'épanouissement des enfants tout au long de leur scolarité.

5,8

millions d'euros

C'est le montant total des dépenses affectées à la petite enfance en 2023.



La Ville propose divers modes de garde adaptés aux besoins des familles, répartis dans 17 structures dédiées à la petite enfance.

■ Divers modes de garde selon chaque besoin

Maisons-Alfort compte **17 lieux d'accueil dédiés à la petite enfance**, répartis de la manière suivante : 5 crèches et 5 haltes-garderies municipales, 5 crèches départementales, un lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et un Relais pour les Assistantes Maternelles (RAM). La Ville dispose également d'une ludothèque à la Maison de l'Enfant (sans oublier les deux ludothèques de l'OMC pour les – de 5 ans), qui met à la disposition des parents et de leurs enfants 1 600 jeux et jouets sur place ou à emprunter. Autant de structures qui permettent d'offrir divers modes de garde adaptés aux besoins de chaque enfant et famille : accueil collectif ou individualisé, régulier ou ponctuel.

■ Une dotation par élève revue à la hausse

Chaque année, notre Ville attribue une dotation scolaire aux 25 écoles maternelles et élémentaires afin d'assurer leur bon fonctionnement (achats de fournitures scolaires et pédagogiques, transport pour les sorties scolaires, intervenants...). Revalorisée de 2%, elle s'élève à 62,50 euros

par élève de maternelle et à 63,50 euros par élémentaire en 2023. Un crédit supplémentaire de 5,70 euros par élève est également attribué aux écoles situées en Réseau d'Éducation Prioritaire (Jules Ferry et Charles Péguy).

■ Accompagner financièrement les familles

Des repas gratuits ou à demi-tarif

La Ville de Maisons-Alfort propose des repas gratuits ou à demi-tarif aux enfants des écoles maternelles et élémentaires aux familles en difficulté.

Des bourses scolaires

Afin d'aider les familles, la Ville prend en charge une partie des frais supportés au titre de certains voyages et autres activités scolaires. Ainsi, plusieurs bourses ont été créées à destination des jeunes scolarisés : les bourses de voyage scolaire pour les lycéens et collégiens, pour effectuer un stage à l'étranger et une participation forfaitaire aux classes de découvertes pour les établissements privés.

Du soutien scolaire

L'Office Municipal de la Culture (OMC) organise des activités de soutien scolaire du CP à la 5^e au sein des Maison Pour Tous et des centres socioculturels présents dans tous les quartiers en complément du dispositif de lutte contre l'exclusion scolaire.



En partenariat avec l'Éducation nationale, la Ville coordonne de nombreux projets pédagogiques à destination des élèves maisonnais.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Maisons-Alfort dispose d'une structure dédiée aux parents : INFO-Parents. Lieu d'écoute, d'information, de partage d'expérience et d'échange entre parents maisonnais, INFO-Parents est un service gratuit d'aide à la parentalité situé au 83 rue Jean Jaurès.

■ **Des projets pédagogiques adaptés à chaque âge**

Depuis de nombreuses années, la Ville coordonne, avec l'Education nationale, de nombreux projets éducatifs adaptés à chaque niveau scolaire, avec pour objectif que l'ensemble des jeunes Maisonnais soit sensibilisé à divers sujets (l'environnement, la tolérance, les institutions républicaines, les dangers de la route, ...) afin de devenir des citoyens accomplis. Nouveauté mise en place en 2022, les élèves de CM2 sont désormais sensibilisés au bon usage d'Internet. En parallèle, chaque année, trois classes citoyennes et deux écocitoyennes (CM1/CM2) sont désignées par l'Education nationale, en lien avec la Ville. Au total, plus de 1 500 élèves bénéficient de ces projets éducatifs chaque année.

En outre, de nombreuses actions sportives (apprentissage de la natation, enseignement multisports), culturelles (initiation à la lecture, ateliers de sensibilisation aux arts ou avec la Musique de la Gendarmerie Mobile) et environnementales (activités pédagogiques au parc du Vert de Maisons) sont mises en œuvre par la Ville sur le temps scolaire, de la maternelle à l'élémentaire.



Séjours et classes de découvertes, la classe hors les murs

La Ville reconduit à chaque nouvelle année scolaire **26 classes de découvertes - 6 classes de neige et diverses autres thématiques (mer, patrimoine, nature...)** - en partenariat avec l'Education nationale à destination des élèves en élémentaire. Ce dispositif est complété par des séjours d'hiver (ski) pour les Maisonnais de 6 à 17 ans et de printemps (multi-activités) pour les 6-13 ans.

■ **Une grande souplesse des accueils périscolaires et de loisirs**

La Ville a choisi de proposer aux parents maisonnais un accueil périscolaire et de loisirs le plus souple possible afin de s'adapter aux contraintes et besoins de chacun. Ainsi, un accueil est assuré avant par des animateurs et après la classe par des éducateurs sportifs de la Ville au sein des écoles maternelles et élémentaires sur une large amplitude horaire (à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30) les mercredis et durant les vacances scolaires. Les modalités d'inscription et de réservation sont également simplifiées, l'ensemble des démarches étant accessible depuis l'Espace citoyen de la ville.

Une ville dynamique à tout âge

La Ville a toujours mis un point d'honneur à valoriser la pratique sportive, que ce soit par son soutien actif aux nombreuses associations sportives que compte Maisons-Alfort, par la richesse des équipements et répartis dans l'ensemble des quartiers ou encore par la grande variété des disciplines praticables.

La Ville compte ainsi un **Palais des Sports, le centre aquatique Arthur Hévette, 9 gymnases, 3 stades avec 3 terrains de football, 11 salles de sport spécialisées** (4 dojos dont un dédié au judo, 5 salles de musculation, 1 salle d'escrime et 1 de gymnastique), **6 plateaux d'évolution multisports, une piste d'athlétisme, des aires de lancer et de saut au stade Delaune, 19 courts de tennis** (10 couverts en hiver et 6 en été), **un mini-golf et un skatepark.**

■ **Une politique active de promotion du sport auprès des jeunes Maisonnais**

De plus, tout au long de l'année, sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, le service des Sports propose de nombreuses activités sportives et ludiques gratuites aux Maisonnais âgés de 3 à 25 ans – soit 10 000 enfants chaque année - : **ateliers, cours de natation, le sport à l'école, Bébé-Gym, Contrats Bleus, Sport Cité, Sports Loisirs Quartiers, Été Chaud et plus récemment le Sport Découverte...** Autant d'occasions de se dépenser, encadrées par des moniteurs sportifs diplômés d'État.

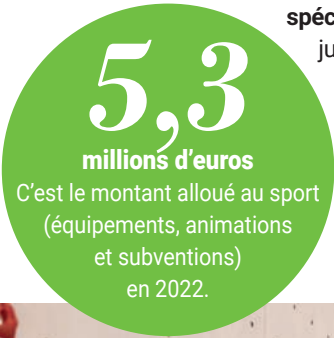
■ **En route pour les Jeux Olympiques 2024**

Forte de ses nombreuses actions en faveur de la pratique sportive à destination de tous, Maisons-Alfort a été labellisée en 2022 Terre de Jeux 2024. Une belle reconnaissance pour notre ville qui s'est d'ores et déjà attelée à faire vivre la dynamique olympique par l'organisation de divers événements dont la Journée Olympique – reconduite cette année -, mais aussi en proposant au comité olympique le dojo Pompidou et le stade Auguste Delaune comme centres de préparation aux Jeux – proposition qui a reçu un avis favorable.

LE SAVIEZ-VOUS ? 🔍

La bourse Sport a bénéficié à plus de 400 enfants en 2022 pour un montant de 30 600 euros et la bourse Culture à 174 jeunes pour un total de 8 026 euros. Toutes deux sont attribuées annuellement sous conditions de ressources aux Maisonnais âgés de 7 à 17 ans afin de favoriser leur inscription dans l'un des clubs sportifs et/ou associations culturelles.

Divers dispositifs encourageant la pratique sportive sont proposés gratuitement aux jeunes Maisonnais.



Une ville solidaire qui agit pour ses aînés

La Ville de Maisons-Alfort se mobilise aux côtés des seniors et des personnes en situation de précarité sociale, notamment via son Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les accompagner au quotidien et leur offrir des prestations adaptées.

■ Encourager le maintien à domicile des Maisonnais

Ces actions du Service Municipal d'Aide à Domicile favorisent le maintien à domicile des Maisonnais âgés de plus de 65 ans. Ainsi, au quotidien, près de 400 Maisonnais bénéficient d'une aide à domicile et 135 du portage de repas.

Des aides pour faire face aux difficultés

Des bons alimentaires, secours d'urgence ainsi que des aides financières sont attribués toute l'année par le CCAS. En parallèle, **un fonds d'aide à l'énergie**, mis en place en partenariat avec le Syndicat d'électricité SIPPAREC en complément du Conseil départemental, aide financièrement les familles à payer leurs factures d'électricité et de gaz.

■ Favoriser les moments de convivialité et de rencontre

Des destinations inédites chaque année

Des séjours de vacances en France et à l'étranger sont proposés chaque année par le CCAS en collaboration avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour les Maisonnais de plus de 65 ans. En 2023, près de 200 seniors maisonnais s'envoleront pour la Martinique et la Guadeloupe du 9 au 18 mai, découvriront l'Alsace du 20 au 27 mai (réservé en priorité aux personnes non-imposables), ou bien l'Irlande du 17 au 24 septembre.

1,8

million d'euros

C'est le montant total des dépenses affectées aux aides à domicile en 2023.

INFO-Séniors, une structure dédiée

Rattaché à l'Office Municipal de la Culture, INFO-Séniors organise tout au long de l'année de nombreuses animations (excursions, bals, ateliers...) à destination de nos aînés et coordonne les activités des seniors au sein des Espaces Loisirs. C'est aussi une grande source d'informations utiles au quotidien.

Handicap : une nouvelle aide pour partir en voyage

Conformément aux engagements du mandat municipal 2020-2026, la Ville propose désormais, par le biais de son Centre communal d'action sociale (CCAS), une aide financière pour permettre aux Maisonnais en situation de handicap de partir en voyage.

Attribuée sous conditions de ressources, elle est réservée aux personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (A.A.H), de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (A.E.E.H), de la prestation de compensation du handicap (P.C.H) ou d'une pension d'invalidité de la sécurité sociale de 2^e et de 3^e catégorie qui habitent la ville depuis au moins trois mois.

Nouveau! Une navette municipale 100% gratuite et à la demande pour les seniors

Les Maisonnais âgés de 65 ans et plus ainsi que celles et ceux de 50 ans dont la mobilité se trouve réduite ont désormais accès au service municipal gratuit de navette à la demande. De nombreux lieux à Maisons-Alfort sont desservis sur simple réservation au préalable : les bureaux de Poste, les professionnels de santé et structures médicales ou encore les administrations publiques. Très attendu, ce nouveau dispositif vient ainsi compléter le service de navettes qui dessert déjà les deux marchés de la commune ainsi que le cimetière intercommunal de Valenton.



Parmi les activités proposées régulièrement aux seniors, les bals au Moulin Brûlé.

Des moments de retrouvailles et d'échange

Deux fois par an, la Ville invite les Maisonnais de plus de 65 ans à se retrouver autour des Repas de Printemps et des goûters de Noël et à profiter d'un spectacle inédit. Chaque année, les salons du Moulin Brûlé reçoivent ainsi plus de 2 000 seniors pour partager ces moments conviviaux et festifs.

6

millions d'euros
C'est le montant alloué
à la culture en 2023.

Une ville qui fait vivre la culture

Essentielle dans notre quotidien, la culture a toujours fait l'objet d'une attention particulière à Maisons-Alfort. Lieux d'échange et d'apprentissage, des équipements culturels sont accessibles dans tous les quartiers afin que chaque Maisonnais puisse bénéficier d'un égal accès à la vie culturelle locale. Ainsi, Maisons-Alfort possède **deux théâtres, Claude Debussy et le Nouvel Espace Culturel Charentonneau (NECC), trois médiathèques, André Malraux, René Coty et Centre, un bibliobus, un cinéma - Le Ciné Debussy, le musée de Maisons-Alfort – château de Réghat, un conservatoire municipal Henri Dutilleux, et neuf boîtes à livres.**

Des activités culturelles et de loisirs à deux pas de chez soi

De son côté, l'OMC apporte quotidiennement un soutien actif aux nombreuses associations culturelles et de loisirs au travers de ses équipes et de **dix équipements de quartier, Maisons Pour Tous et centres socioculturels.**

Le conservatoire municipal Henri Dutilleux enseigne la danse, l'art dramatique, la musique ou encore de l'éveil musical aux tout-petits.



Une ville qui agit pour l'emploi

Parce que l'échelon local est porteur de solutions en matière d'emploi, la Ville de Maisons-Alfort s'est toujours mobilisée pour offrir à chaque génération de Maisonnais l'opportunité de trouver un emploi, notamment à travers ses trois structures dédiées : la Mission Locale intercommunale (pour les 16-25 ans), Accueil-Emploi (demandeurs d'emploi de plus de 26 ans) et le Bureau Information Jeunesse (BIJ), les deux premiers proposant des services complémentaires à Pôle emploi par un suivi et un accompagnement individualisé de tous les Maisonnais en recherche d'emploi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au-delà de l'emploi, le Bureau Information Jeunesse, qui intégrera prochainement les locaux du QJ, est un véritable lieu ressource et d'accompagnement pour les jeunes Maisonnais de 12 à 25 ans : organisation d'événements, d'ateliers, aide aux projets, conseils en orientation, ou encore de nombreuses informations sur la santé, l'engagement citoyen, la mobilité, le bénévolat, les études...

Une politique active en matière de logement social

21,8

millions d'euros

C'est le montant des travaux de modernisation et de rénovation réalisés par Maisons-Alfort Habitat (depuis 2008).

Maisons-Alfort poursuit activement sa politique incitative à la rénovation – principalement énergétique - de l'ensemble des logements sociaux présents sur la commune, qu'ils soient gérés par Maisons-Alfort Habitat ou par l'un des dix bailleurs sociaux.

Ces investissements sont complétés par une politique active en constructions neuves, acquisitions et améliorations de logements. **En 2022, ce sont plus d'un million d'euros qui y ont ainsi été consacrés :**

les opérations relatives au 20 rue Charles Martigny (démarrage des travaux au 1^{er} semestre 2023), construction

de 5 logements (avenue Joffre), acquisition et amélioration de 11 logements (rue Bourgelat).

En 2023, l'Organisme de Foncier Solidaire de Maisons-Alfort débute la commercialisation de logements neufs en accession sociale à un coût inférieur de près de 40% aux prix actuellement pratiqués sur le marché à Maisons-Alfort.

Dans le cadre du droit de préemption urbain renforcé, la Ville poursuit sa lutte contre l'habitat insalubre et les « marchands de sommeil » par l'acquisition d'appartements privés (357 701 euros en 2022 et 300 000 euros prévus en 2023) qui seront ensuite transformés en logements sociaux par Maisons-Alfort Habitat après des travaux de rénovation.

Une ville qui continue d'investir pour la qualité de vie de ses habitants

Afin d'embellir le cadre de vie des Maisonnais et continuer à faire de Maisons-Alfort une ville agréable, attractive et attentive aux besoins de tous ses habitants, la Ville poursuit son effort d'investissement en 2023. La Ville consacre ainsi 13,7 millions d'euros aux dépenses et subventions d'équipement au budget 2023, soit 20% de plus que l'année passée, portant le montant total d'investissements à 25 millions d'euros en 2023 avec les reports de crédits.



Dans le cadre du mandat municipal, divers projets comme le Plan 1 000 arbres œuvrent en faveur d'un cadre de vie toujours plus agréable et de la préservation de notre environnement.

Une ville qui embellit son cadre de vie

- Le réaménagement et la végétalisation du square René Coty pour un total de 2 millions d'euros.
- Le remplacement de la pelouse synthétique au stade des Juilliottes (football et rugby) afin d'améliorer le confort des sportifs maisonais (1,2 million d'euros) et de celle du stade Cubizolles (football) pour 500 000 euros.

Une ville qui veille à la tranquillité de ses habitants

- La poursuite du déploiement de la vidéoprotection dans tous les quartiers pour 900 000 euros (+ un report de crédits de 600 000 euros). Pour rappel, sept caméras ont déjà été installées en 2022 et seront complétées jusqu'à fin 2023 par la pose de 30 caméras fixes reliées au futur centre de supervision urbain (CSU) dont le coût s'élève à 525 000 euros supplémentaires, pour veiller à la sécurité et la tranquillité des Maisonnais.

Une ville qui préserve l'environnement

- Lancement de la troisième phase du plan 1 000 arbres pour Maisons-Alfort pour un coût évalué à 240 000 euros.
- Les travaux de ravalement et d'isolation du groupe scolaire Parmentier (450 000 euros) ainsi que la réfection des cours des écoles maternelle et élémentaire Raspail (280 000 euros) dans une démarche écologique de lutte contre le réchauffement climatique.

- Le remplacement des menuiseries à l'école élémentaire Raspail pour 100 000 euros afin d'améliorer le confort des élèves notamment lors des fortes chaleurs estivales.
- Le programme de plantation annuel d'arbres et d'arbustes dans les espaces verts urbains pour un montant de 100 000 euros.
- La végétalisation des toitures des bâtiments communaux pour 100 000 euros, comme l'école élémentaire Georges Pompidou.

1

million d'euros

C'est le montant moyen des travaux réalisés en régie par les services techniques de la Ville (voirie, bâtiments, espaces verts), soit autant d'économies sur le budget de la commune.

Une ville encore plus sobre énergétiquement

- Afin d'améliorer encore l'empreinte énergétique de Maisons-Alfort, plusieurs opérations de rénovation sont inscrites dans ce budget, venant ainsi étoffer le plan de sobriété énergétique mis en place cet hiver pour un total de 2,1 millions d'euros : remplacement de l'éclairage LED, amélioration thermique des bâtiments et des installations de chauffage, rénovation des chaufferies...

Et aussi...

- Le ravalement et le changement des menuiseries de l'Hôtel de ville pour un coût de 315 000 euros.
- Réfections diverses de la voirie pour une ville toujours entretenue et plus belle pour un coût de 100 000 euros
- Les travaux de rénovation et de sécurité incendie du parking du Centre pour 100 000 euros.

AVENUE DE VERDUN

Réalisation des premiers aménagements pour la création d'une voie verte



Chaque arbre malade abattu avenue de Verdun sera remplacé par un nouveau spécimen.

La Ville de Maisons-Alfort a toujours veillé à agir pour offrir aux Maisonnais un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement et qui réponde aux enjeux du développement durable. C'est pourquoi, et conformément aux engagements pris, le département du Val-de-Marne, en lien avec la Ville, a débuté les travaux préparatoires à la création d'une voie verte avenue de Verdun dans le quartier des Planètes.

L'objectif est ainsi d'aménager une promenade arborée végétalisée dont l'usage sera partagé par les piétons et cyclistes qui bénéficieront ainsi d'un cheminement sécurisé. D'un montant global de 5,3 millions d'euros, l'opération qui

bénéficiera d'une subvention de la métropole du Grand Paris, s'effectuera en plusieurs phases jusqu'en septembre 2024. Cette nouvelle voie verte viendra compléter les aménagements cyclistes et piétonniers déjà existants à Maisons-Alfort le long de la Marne et se prolongera également jusqu'à Créteil où des aménagements seront également réalisés.

Les arbres malades seront tous remplacés

La première phase, débutée en mars dernier, a ainsi consisté à l'abattage de 23 peupliers sur la commune de Maisons-Alfort. Une étude phytosanitaire préalable au projet a révélé que ces arbres étaient victimes de la pholiote du peuplier – un champignon qui se nourrit de bois en causant sa décomposition – et de nombreuses déchirures, rendant malheureusement nécessaire leur abattage pour cause de dangerosité. « Nous avons veillé à ce qu'il ait lieu avant la période de nidification », explique le responsable des Espaces Verts de la ville. Soucieux de préserver le patrimoine arboré maisonnais, le département remplacera chaque arbre malade, tandis que de nouvelles plantations viendront verdir l'avenue de Verdun. « Les services du département ont opté pour une espèce plus pérenne dans le temps, qui est une variété d'Orme de Sibérie (*Zelkova*) car elle est moins impactée par les maladies et les champignons tout en présentant l'avantage d'un beau feuillage automnal », poursuit le responsable. Ces travaux préparatoires seront suivis dès l'été 2023 par des travaux de réhabilitation et de renforcement du perré de l'avenue de Verdun puis de l'aménagement de la promenade à destination des piétons le long du perré. Viendront ensuite en 2024 la réalisation de la piste cyclable qui traversera les deux communes ainsi que la plantation de 35 nouveaux arbres le long de cette nouvelle voie verte.

PRATIQUE

J'ai des frelons asiatiques dans mon jardin, que faire ?



Chaque année, le frelon asiatique réapparaît avec l'arrivée des beaux jours. C'est pourquoi, le Territoire Paris Est Marne&Bois, dont fait partie Maisons-Alfort, s'est saisi de ce fléau avec la mise en place d'un **service d'intervention gratuit**. Au total, 15 interventions ont déjà eu lieu en 2022 sur notre commune. Et l'enjeu est de taille : éviter l'installation durable de cette espèce particulièrement nocive pour la biodiversité. En effet, si sa piqûre est dangereuse pour les humains, c'est également un prédateur pour les abeilles et autres espèces d'insectes locales. Pour obtenir une intervention à domicile, vous devez impérativement signaler le nid de frelons à l'aide du numéro vert mis en place par le Territoire : **0 800 00 66 94**. « Nous ne détruirons que les nids qui nous seront signalés », précise Françoise Heuillard, chargée de mission développement

durable et transition écologique du Territoire.

Consciente des nuisances également causées par les moustiques tigres chaque année, la Ville de Maisons-Alfort s'inscrit dans le plan de lutte en cours d'élaboration par le Territoire. « C'est un enjeu de santé publique à ne pas ignorer. Nous regardons les solutions testées notamment dans le sud de la France afin de mettre en œuvre un plan d'action », affirme le président du Territoire, Olivier Capitanio.

Reconnaître un frelon asiatique : il se distingue par une tête noire et orangée, un abdomen noir avec une large bande jaune orange et des pattes jaunes aux extrémités.

PLAN 1 000 ARBRES

Les plantations se poursuivent !



Chez cette Maisonnaise, cinq nouveaux arbres ont pu être plantés.

Afin de favoriser la plantation d'arbres dans les rues de la ville et chez les particuliers, la Ville lançait au printemps 2021 son « Plan 1 000 arbres ». Depuis, ce sont des centaines de nouveaux arbres qui ont fait leur apparition dans les rues, les parcs et dans les jardins des Maisonnais. Une vingtaine de Maisonnais a pu bénéficier du programme depuis le début du mois de mars. Chaque jardin peut se voir agrémenter d'une ou de plusieurs variétés d'arbres, en fonction de la place disponible et des choix du propriétaire. La période de plantation idéale touchant à sa fin, les dernières plantations auront lieu en avril et reprendront en novembre prochain. **Vous êtes intéressé ?** Réalisez votre demande auprès des services techniques de la Ville, à ville@maisons-alfort.fr



En bref : dans le cadre de l'arrivée de la ligne 15 Sud, des travaux de signalisation ferroviaire vont être réalisés de mars à septembre en gare du Vert de Maisons du lundi au samedi matin.

VÉGÉTALISATION

De nouveaux arbres rue Pierre Sémard

Une rue plus verte et mieux sécurisée aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes : voici tout l'objectif des aménagements entrepris par la Ville au niveau de la rue Pierre Sémard. Les travaux de réfection des trottoirs et de la chaussée ayant été finalisés au mois de février, les plantations d'arbres ont pu débuter au début du mois de mars, période idéale pour planter de nouveaux sujets. Au total, ce sont ainsi dix poiriers à fleurs qui ont rejoint les nombreux arbres déjà présents dans notre ville. L'élargissement du rond-point situé au croisement des rues Pierre Sémard et Pelet de la Lozère, a non seulement permis de renforcer la sécurité du carrefour, mais également d'ajouter de la surface d'espaces verts supplémentaire. Par ailleurs, une jardinière a été créée à l'angle de la rue des Alouettes pour limiter les dépôts sauvages dans cette zone particulièrement touchée. La végétalisation de la rue Pierre Sémard sera très prochainement complétée par l'ajout de plantes vivaces et couvre-sol au pied des arbres nouvellement plantés.



Les dix arbres ont été plantés le 9 mars dernier.



IMPASSE SAINT-MAUR

Une chaussée flambant neuve

L'ESH Maisons-Alfort Habitat a procédé à des travaux de rénovation de la chaussée qui s'était dégradée impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes. Finalisés le 3 mars dernier, les travaux ont permis une réfection totale de la chaussée, garantissant le confort et la sécurité des usagers, pour un total de 37 000 euros.

La chaussée rénovée impasse Saint-Maur.

LYCEE DELACROIX

Bienvenue aux correspondants allemands !

Willkommen ! Après trois années sans pouvoir se recevoir - du fait de la crise sanitaire-, les échanges organisés de longue date entre le lycée Eugène Delacroix et le Horn gymnasium allemand de Brème ont repris. Les jeunes Maisonnais se sont ainsi rendus en Allemagne début janvier pour un séjour riche en découvertes, avant de recevoir leurs homologues allemands en mars dernier pour une immersion dans la culture française et ses institutions. En effet, la Ville de Maisons-Alfort, elle-même jumelée à la ville de Moers depuis 56 ans, est très attachée à ces liens d'amitié qui unissent deux pays. C'est pourquoi, le maire, Marie France Parrain, aux côtés de la maire-adjointe à la Vie scolaire, Catherine Primevert, et du maire-adjoint à la Jeunesse et conseiller régional, Romain Maria, a reçu les lycéens et leurs correspondants allemands à l'Hôtel de ville à l'occasion d'une réception donnée en leur honneur. « Ces échanges sont une véritable chance pour les jeunes élèves qui, en plus d'apprendre une langue en classe, ont l'opportunité d'être plongés au cœur d'une autre culture », s'est réjouie Mme Primevert qui a également salué l'engagement des enseignants et notamment celui de Mme Anastasie, professeure d'allemand au sein du lycée Delacroix, qui renouvelle chaque année ces échanges avec ses élèves. De belles retrouvailles, laissant dans les mémoires des élèves des deux pays des souvenirs qu'ils ne risquent pas d'oublier !



Les lycéens maisonnais et allemands ont été reçus à l'Hôtel de ville.

ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS

De jeunes artistes en herbe foulent les planches du NECC

Les jeunes élèves de tous les âges ont participé au spectacle.

Les treize classes de l'école Saint-François, de la maternelle au CM2, se sont produites sur la scène du Nouvel Espace Culturel le Charentonneau (NECC) devant l'équipe enseignante et les parents d'élèves, tous ravis d'assister à ce spectacle scolaire. Grâce à deux sessions différentes – l'une l'après-midi et l'autre le soir – les 342 élèves de l'école ont pu présenter le résultat de leur travail. Durant des créneaux d'une vingtaine de minutes, chaque niveau a ainsi pu exprimer sa créativité sur des thèmes très variés : de l'écologie, aux saisons en passant par le voyage à travers le monde. Pour clôturer en beauté le spectacle de l'après-midi, les classes de CM2 ont préparé une surprise pleine d'émotions à l'attention de l'une des enseignantes de l'école, Mme Mahieu, partant à la retraite à la fin de l'année scolaire. Offrant aux spectateurs un voyage dans le temps de 1984 à nos jours, les jeunes élèves ont retracé les années de carrière réalisées par l'enseignante à l'école Saint-François.

JEUNES PARENTS

Ce guide est fait pour vous !



Parce que comme le dit l'adage, « On ne naît pas parents, on le devient », la Ville de Maisons-Alfort proposera très prochainement à tous les parents maisonnaires de jeunes enfants un guide afin de les accompagner dans leur parentalité. Structures dédiées à la petite enfance, Point INFO-Parents, service de baby-sitting du Bureau Information Jeunesse (BIJ), ludothèques ou encore le rôle de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)... « Ce guide a été pensé afin de vous permettre de connaître l'étendue de l'offre et l'ensemble des services Petite Enfance à Maisons-Alfort sur lequel vous pouvez compter dans les trois premières années de la vie de votre tout-petit », explique le maire-adjoint en charge de la Petite Enfance, Stéphane Chaulieu. En effet, la Ville de Maisons-Alfort a toujours veillé au bien-être des tout-petits, en développant notamment l'offre de services et de structures collectives, afin de les accueillir dans des conditions optimales et de leur permettre de grandir en s'épanouissant. Les parents pourront se procurer ce guide directement sur le site internet de la Ville, **maisons-alfort.fr**, et lors du **nouveau Point Info sur les divers modes de garde proposé sur rendez-vous tous les mardis de 18h à 19h, en salle du Conseil municipal (01 41 79 10 73).**

Le savais-tu ?

C'est nouveau ! En plus du site internet, retrouve désormais toute l'actualité des 12-25 ans sur le compte Instagram officiel du Bureau Information Jeunesse (BIJ). Jobs étudiant, événements dans ta commune et autres bons plans, ne rate plus aucune actu, abonne toi !

 @bij.maisonsalfort

CONCOURS

Apprendre à aimer lire par le jeu

Faire de la lecture un concours ludique : voici tout l'objet du jeu « Les Petits champions de la lecture », auquel plusieurs élèves de CM1 et de CM2 de la ville ont eu l'occasion de participer. Le concept est plutôt simple : les élèves choisissent un extrait de trois minutes d'un livre et le lisent à voix haute d'abord en classe devant leurs camarades puis, pour les élèves sélectionnés, lors de la finale locale. Celle-ci s'est déroulée le 25 mars à la médiathèque André Malraux devant un jury composé des maires-adjointes Mme Primevert et Mme Hervé, M. Simode, directeur des médiathèques de la ville, de Mme Tousch, bibliothécaire de la ville, et plusieurs membres de l'inspection de l'Éducation nationale, Mme Mansouri, Mme Brianceau, Mme Sylvain et M. Korchia.

Durant plusieurs semaines, les élèves ont l'occasion de travailler leur texte en classe, avec leur professeur. « *Plusieurs critères sont évalués, comme l'intonation ou la posture. Au fil des entraînements, on constate qu'un réel lien se crée entre l'élève et son texte* », indique un enseignant. Une belle manière de fédérer la classe autour d'un projet commun et de créer un véritable attrait pour la lecture. Le concours se poursuit ensuite à l'échelle départementale, puis régionale, et enfin nationale pour les jeunes lecteurs sélectionnés.

Toutes nos félicitations à Raphaël Gordien (Jules Ferry) qui décroche le titre avec sa lecture de l'oeuvre *Cœur de pierre* de Philippe Dorin pour les CM2. Un grand bravo à tous les élèves pour leur participation !



Lors de la finale locale, les jeunes lecteurs ont lu leur extrait devant leurs camarades et le jury.

RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

Dès avril, pensez à inscrire votre enfant en CP!



Les inscriptions au CP pourront être réalisées en ligne, dès le 17 avril.

Les parents des petits Maisonnais qui feront leur rentrée à l'école élémentaire en septembre 2023 devront inscrire leur enfant en classe de CP à partir du **17 avril** sur leur Portail

Famille ou patienter jusqu'au **2 mai** pour réaliser cette inscription à la mairie, sans rendez-vous. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 mai 2023**, inclus.

Modalités d'inscription

Avant de réaliser cette inscription en ligne, munissez-vous simplement des versions numériques de votre livret de famille – ou d'un extrait d'acte de naissance –, du carnet de santé de votre enfant et de deux justificatifs de domicile différents de moins de trois mois. Il vous suffira ensuite de réaliser la démarche d'inscription en remplissant le bulletin et en joignant ces documents sur votre Portail Famille. La Direction Enfance-Éducation reviendra ensuite vers vous pour confirmer l'inscription de votre enfant ou vous demander des pièces justificatives supplémentaires. Au guichet, les versions originales de ces mêmes documents vous seront demandées.

> **Direction Enfance-Éducation : 01 43 96 77 03 / 01 43 96 77 28**
ou par mail à portail.famille@maisons-alfort.fr

PRÉVENTION ROUTIÈRE

En voiture!

En ce 9 mars, un joyeux spectacle se déroule dans la cour de l'école élémentaire Parmentier A. De petits bolides colorés slaloment prudemment sur le circuit tracé spécialement pour l'occasion. Attention! Feux rouges, panneaux STOP, on ralentit puis on s'arrête. Mines concentrées, les élèves de la classe de CP de Mme Robert participaient ce jour-là à une session de prévention routière organisée par la Ville de Maisons-Alfort en partenariat avec l'association-entreprise Elektriz.

De la théorie à la pratique pour les 560 élèves de CP

« Contrairement aux années précédentes, nous avons choisi d'étendre cette action à l'ensemble des CP de Maisons-Alfort et de renouveler entièrement son contenu pédagogique », explique le responsable du projet pour la Ville. Au total, ce sont ainsi 560 petits Maisonnais en classe de CP qui ont profité de cette nouvelle formule qui se déroule en quatre étapes : questions et découverte du parcours à pied, puis à vitesse limitée, avec les contraintes d'usage de la route (feux rouges, signalisation...) et enfin à vitesse un peu plus rapide pour se rendre compte du temps d'arrêt augmenté.

À bord de véhicules recyclés et électriques

« La pratique est toujours préférable à la théorie dans l'apprentissage : les enfants vivent concrètement l'expérience de piéton, de passager et de conducteur ce qui leur permet de



L'ensemble des élèves maisonnais en classe de CP profite de cette opération proposée par la Ville.

beaucoup mieux intégrer les bons comportements à avoir dans ces diverses situations. Ils s'en rappellent car le vécu dépasse la simple explication théorique », résume l'animateur d'Elektriz, M. Waïche.

La preuve, les mêmes questions posées avant le parcours n'obtiennent pas les mêmes réponses une fois l'expérience achevée. Et oui, lorsqu'on conduit plus vite, on met plus de temps à s'arrêter!

Petit bonus : l'ensemble des véhicules utilisés par nos jeunes pilotes en herbe est 100% électriques et composé à 60% de pièces recyclées favorisant ainsi le réemploi et l'économie circulaire.

Une prévention à tout âge

De même, tout au long du mois de mars, les « grands » en classe de CM2 ont été sensibilisés aux dangers de la route et aux règles de circulation piétonne, comprenant une partie théorique avec test de connaissances et pratique avec un parcours à vélo. La finale qui regroupe le meilleur élève de chaque classe se déroulera le 7 avril à l'accueil de loisirs Busteau.

BONS PLANS

Que faire pendant les vacances scolaires à Maisons-Alfort ?

Cette année, les vacances de printemps courent du 24 avril au 5 mai. Vous êtes en manque d'idées pour faire des sorties et autres activités en famille ? Du sport, des ateliers, une multitude d'activités dans les accueils de loisirs, dans les maisons de quartier ou encore une pause culturelle... La Ville de Maisons-Alfort regorge de bons plans !



La Ville propose de nombreux dispositifs sportifs gratuits à destination des jeunes, y compris pendant les vacances.



Loisirs créatifs, sorties... les enfants font le plein d'activités avec les accueils de loisirs !

Du sport non-stop pour toutes et tous

On ne les présente plus : lors des vacances scolaires, les Sports Loisirs Quartiers font se dépenser les jeunes Maisonnais âgés de 6 à 18 ans dans divers quartiers de la ville. Ils reviennent pour les vacances de printemps du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h. 100% gratuit et souple, le dispositif fonctionne sans inscription, il suffit de se présenter le matin dans l'un des gymnases suivants : Condorcet, Charles Péguy, Saint-Exupéry et Les Juilliottes. L'occasion de pratiquer sa discipline préférée ou d'en découvrir de nouvelles, et pourquoi pas de se faire de nouveaux copains, copines ?

> **Service de l'éducation physique et des sports**
4, rue Edouard Herriot - Tél. : 01 41 79 74 30

Sachez également qu'il existe des temps réservés aux moins de six ans au centre aquatique Arthur Hévette les mercredis et samedis de 11h à 12h, y compris pendant les vacances scolaires. Il ne s'agit pas ici de l'activité « bébés nageurs », qui est coordonnée par l'association CNMA et qui se déroule les samedis de 8h à 8h45 à partir d'un an (cnma67@gmail.com / 06 10 02 10 52).

> **Centre aquatique Arthur Hévette**
55, rue du 11 Novembre 1918 - Tél. : 01 58 73 40 30

Vivre de nouvelles expériences en collectivité

Vous avez peur que votre enfant s'ennuie ? Aucun risque avec les équipes d'animateurs des accueils de loisirs de la ville ! Sorties, ateliers créatifs, jeux en tout genre... ces derniers accueillent les

enfants scolarisés à Maisons-Alfort de la maternelle jusqu'au collège (12 ans) avec la garantie de réaliser une multitude d'activités. **Avant de déposer vos enfants, n'oubliez pas de réaliser une réservation au plus tard le mardi précédant la semaine souhaitée. Pour plus de facilité, l'ensemble de cette démarche peut s'effectuer directement sur Internet via l'Espace citoyen.** L'accueil s'effectue du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, jusqu'à 9h pour les maternelles et 8h30 pour les élémentaires.

Une pause culture

Pour les amateurs du 7^e art, rendez-vous au Ciné Debussy le 26 avril à 15h pour une séance pop-corn en famille devant la série de films d'animation *À vol d'oiseaux* (à partir de 6 ans). Une sortie à compléter par une visite de l'exposition Jeunes Talents à la médiathèque André Malraux (4 rue Albert Camus).

Des activités au pied de mon immeuble

L'Officie Municipal de la Culture compte dix équipements de quartier répartis dans toute la ville. Au programme, diverses activités pour toute la famille vous attendent. N'hésitez pas à vous rapprocher de la structure la plus proche de chez vous. **Par ailleurs, le programme de l'ensemble des ateliers et autres animations proposés dans votre maison de quartier est consultable sur le site internet de la Ville, maisons-alfort.fr, rubrique « Actualités – Sport, Culture et Loisirs ».**

Enfin, vous l'attendiez, il est de toutes les vacances scolaires : le carnet d'activités fait son grand retour en version printemps ! À retrouver prochainement sur le site internet et le Facebook de la Ville.

Salon des Arts

Rencontre avec les artistes primés

Le 9 mars dernier, de nombreux visiteurs se sont rendus au vernissage du Salon des Arts Maisonnais, une exposition que l'on ne présente plus, tant elle fait tradition à Maisons-Alfort. À cette occasion, trois artistes ont été récompensés pour leur travail par trois prix remis par un jury d'artistes confirmés. Nous vous emmenons à la rencontre des lauréats de cette édition, à la découverte de leurs parcours créatif et sources d'inspiration.

Prix de la Ville

France Boesh pour son Autoportrait

« En entrant aux beaux-arts, j'ai enfin réalisé les rêves que j'avais en tête depuis toute petite. Je n'avais besoin de rien de plus. »



Diplômée des Beaux-Arts de Paris, France Boesh a toujours été passionnée par la création artistique, sous de nombreuses formes. Alors qu'elle n'a que sept ans, elle est émerveillée par les costumes et les décors des films à succès de l'époque : les péplums. Elle recrée alors ces décors et costumes inspirés de l'Antiquité chez sa grand-mère.

Un déclic libérateur

Après un baccalauréat secrétariat, elle trouve un emploi au sein d'une maison de prêt-à-porter. « Là, j'ai eu un véritable déclic : j'ai réalisé que toutes mes passions pouvaient finalement être un métier », confie-t-elle. Elle décide alors de tout arrêter pour tenter les concours de deux écoles d'arts : les Beaux-Arts et les Arts Déco. Après un parcours express de 3 ans aux Beaux-Arts, elle se lance dans la création textile. Elle débute alors sa propre marque de t-shirts, qu'elle transforme et agrémente en utilisant ses propres pochoirs. Durant quelques années, elle vit en Guadeloupe avec son mari et arrête le prêt-à-porter pour se tourner vers le linge de maison et la vaisselle. De retour à Paris, elle se rapproche d'éditeurs de tissus et commence à travailler sur papier, abandonnant de fait le pochoir. « Grâce au travail sur maquette, je me suis remise à utiliser la plume, la peinture, le fusain ou encore le crayon. »

Le retour à la peinture et au portrait

Depuis le premier confinement de mars 2020, France Boesh a ralenti les maquettes textiles, pour se concentrer sur des créations qui lui plaisent vraiment. « Chaque année avec des amis, nous choisissons un thème pour le Nouvel An et je crée des costumes d'époque, des décors et un repas pour l'occasion. Cette année par exemple, ce sera Renoir ». Elle étudie alors des tableaux d'époque et se lance dans la création de costumes et de décors qu'elle peint. Elle consacre également plus de temps à son autre passion : le portrait d'après nature. Et c'est cette discipline, qu'elle apprécie tout particulièrement, qui lui a permis de remporter le Prix de la Ville, grâce à son autoportrait.

Prix du Salon - Roselyne Alazraki pour Mermaid

« Le modelage a aussi à voir avec la thérapie, grâce à la création et à l'échange avec les autres. »

Cadre de santé en psychiatrie et pédopsychiatrie, Roselyne Alazraki a débuté la sculpture à la suite d'un problème de santé, utilisant le travail de ses mains comme une thérapie. « *Ma psychanalyste m'a conseillé de garder un temps pour moi et de faire quelque chose de mes mains.* », livre-t-elle. Elle découvre alors l'atelier de Philippe Seené et débute la sculpture.

Des moments hors du temps

Avec trois enfants et un travail prenant, aussi bien en termes de temps que psychologiquement, Roselyne Alazraki a besoin d'un temps pour elle, à consacrer uniquement à l'une de ses passions. Tous les samedis matin, elle se rend donc à cet atelier qui l'aide à acquérir une certaine liberté d'esprit, en dehors des obligations familiales et professionnelles. « *Au travail, je m'occupais de la souffrance des autres, ce n'était donc pas simple de se concentrer sur soi.* ». Soutenue par son mari et ses enfants, elle débute cet atelier sans aucune formation artistique préalable, aux côtés d'élèves de tous niveaux. « *Philippe Seené a toujours un regard positif sur ce que l'on produit, et la généreuse transmission de ses techniques nous permet de progresser* », explique-t-elle.



Une ouverture aux autres

Ce qu'elle apprécie particulièrement avec cet atelier, ce sont les échanges avec les autres élèves. « *Ça me permet d'avoir un autre œil que celui du professeur sur mon travail et de découvrir de nouvelles inspirations* ». L'année dernière, elle a eu l'occasion d'exposer ses créations au regard du public, en louant pour la première fois une galerie durant quelques jours, avec une autre élève de l'atelier. C'est avec beaucoup d'humilité qu'elle a découvert que ses œuvres pouvaient plaire en dehors de son cercle familial et amical. L'obtention du Prix du Salon vient donc confirmer le talent de l'artiste, particulièrement honorée de se voir primer pour un bas-relief, technique qu'elle affectionne tout particulièrement.

Prix du Jury - Leyokki pour le film Happy Ever After



Artiste autodidacte, Leyokki débute son parcours créatif alors qu'il n'a que 15 ans, en découvrant plusieurs logiciels de montage vidéo et de création 3D. Dans le même temps, il commence à s'intéresser à la programmation informatique. « *Tous les aspects techniques de mon métier, je les ai appris tout seul, sur mon ordinateur* », indique-t-il.

L'Intelligence Artificielle (IA) au cœur de son projet

« *Pour chaque film que je réalise, il y a un nouvel enjeu, une nouvelle technique que j'ai envie de découvrir et de travailler* ». Grâce aux évolutions récentes des intelligences artificielles, Leyokki les utilise pour produire des images à l'aide de

« Ce qui m'intéresse le plus dans mes travaux c'est la façon dont une chose peut en devenir une autre. »

descriptions rédigées. C'est de cette manière que le film Happy Ever After a été réalisé. L'artiste a débuté son projet en produisant une séquence en 3D reprenant les formes globales et les couleurs souhaitées. Il a ensuite travaillé différentes descriptions à fournir à l'IA pour qu'elle crée des images. « *Les deux éléments ont ensuite été donnés à la machine et le travail le plus long a débuté : la modification des descriptions et de la séquence 3D pour arriver au résultat escompté* », explique-t-il.

De la création en direct

En octobre dernier, l'artiste a également eu l'occasion de développer un autre projet : celui de produire une vidéo en direct. « *On appelle ce procédé le VJing, c'est l'équivalent de ce que fait un DJ au format vidéo* », vulgarise-t-il. Ainsi, au cours d'un concert d'un compositeur contemporain, il a eu l'opportunité de créer un film en direct, avec une part importante d'improvisation. « *C'est comparable à un ciné-concert à l'envers, puisque c'est la vidéo qui s'adapte à la musique et non l'inverse.* » L'idée de faire du cinéma comme de la musique va encore plus loin puisqu'il développe actuellement plusieurs instruments – créés à base de circuits informatiques, de boutons et... d'écorce d'arbre! – lui permettant de modifier ses vidéos en direct, comme le ferait le clavier d'un DJ.

SPORT SANTÉ

Avec le Taïso, des seniors maisonnaïses se (re)mettent au sport !

En ce 9 mars, des seniors maisonnaïses s'échauffent dans le dojo du Palais des Sports en vue de leur première séance de « Taïso », un art martial inspiré du judo qui permet de travailler sa souplesse et son équilibre. Leur formateur, Robin, judoka de haut-niveau à l'Insep, les accueille avec humour avant de leur proposer quelques exercices. « Nous avons choisi de créer trois groupes en fonction du niveau des participants afin de pouvoir adapter au mieux les séances à leur besoin. L'idée est vraiment que chacun puisse passer un bon moment, à son rythme. » Cet atelier, proposé gratuitement par la Ville avec le soutien du département du Val-de-Marne, vise à encourager les Maisonnaïses de plus de 60 ans à pratiquer une activité physique leur permettant de prévenir les chutes. Après un échauffement de rigueur, les participants sont prêts à apprendre des mouvements inspirés du judo avant de terminer par des étirements. « J'ai pris ma retraite récemment et je ressens le besoin de travailler ma souplesse, mais seule



Dans le dojo du Palais des Sports, les participants se sont entraînés à maintenir leur équilibre.

il est parfois difficile de se motiver. Cet atelier me permet de faire du sport en groupe et d'apprendre les bons mouvements », s'enthousiasme l'une des participantes. Plus de vingt entraînements de ce type seront proposés jusqu'à l'été afin que les participants puissent observer les résultats concrets d'une pratique sportive régulière sur leur forme physique, avec pour objectif final de réaliser seuls les mouvements appris avec le formateur.

SPORT DÉCOUVERTE

Football ou art martial : à toi de choisir !



Parmi les sports proposés en mai, le karaté.

En mai, dans le cadre du dispositif gratuit « Sport Découverte », les jeunes Maisonnaïses pourront s'initier au karaté ou au football. Seule condition : être inscrit dans l'une des écoles élémentaires de la ville. Au cours de trois séances, menées par des membres de l'ASA Karaté ou du Football Club Maisons-Alfort (FCMA), les participants pourront ainsi découvrir l'une de ces deux disciplines et pourquoi pas, opter pour l'une d'elles à la rentrée prochaine. Les **mercredis 10, 17 et 24 mai** les deux associations accueilleront les jeunes sportifs au stade Cubizolles ou à la salle des arts martiaux Pompidou, en fonction de la discipline sélectionnée. L'inscription, obligatoire, est à effectuer par e-mail à sport@maisons-alfort.fr, en indiquant les nom, prénom, âge et adresse de l'enfant ainsi que le sport souhaité. Tenue de sport exigée.

« Du stade vers l'emploi » : rencontrer des employeurs autrement



S'éloigner du traditionnel entretien d'embauche afin d'encourager de véritables rencontres humaines, c'est tout l'objectif de l'opération « Du stade vers l'emploi », mise en place par Pôle emploi en partenariat avec la Fédération Française d'Athlétisme et le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques Paris 2024. Vous êtes inscrit à Pôle emploi ? Venez à la rencontre d'une large variété d'employeurs au stade Delaune, le 25 avril de 10h à 16h. Des activités sportives seront proposées le matin, durant lesquels recruteurs et chercheurs d'emploi seront anonymes. Vous pourrez ainsi mettre en valeur vos qualités professionnelles mais surtout vos qualités humaines et relationnelles.

> **Inscription auprès de votre conseiller Pôle emploi.**

TERRE DE JEUX 2024

Le sous-préfet visite les centres de préparation de Maisons-Alfort



Fin 2022, dans le cadre de sa labellisation Terre de Jeux 2024, la candidature de Maisons-Alfort pour devenir terre d'accueil d'athlètes olympiques a été retenue. Ainsi, le stade Auguste Delaune et le dojo Georges Pompidou sont venus rejoindre en octobre dernier les centres de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 répartis sur l'ensemble du territoire. Concrètement, cela signifie que des délégations de judo et d'athlétisme olympiques et paralympiques du monde entier pourront venir s'entraîner à Maisons-Alfort et ainsi profiter d'un cadre adapté à la pratique de leur discipline à deux pas des sites des épreuves.



Le sous-préfet Bachir Bakhti, visite le stade Delaune – désigné centre de préparation aux Jeux 2024 -aux côtés du maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier.

« S'inscrire davantage dans la dynamique olympique »

Un véritable aboutissement pour notre Ville qui s'est toujours engagée en faveur de la pratique sportive pour tous, que ce soit par l'offre diversifiée d'équipements ou de dispositifs gratuits à destination de la jeune génération. « Accueillir des athlètes de haut niveau, c'est s'inscrire encore davantage dans la dynamique olympique tout en mettant en lumière la richesse de nos équipements sportifs », explique le maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier. Une qualité reconnue par le sous-préfet de Nogent-sur-Marne, Bachir Bakhti, qui a visité en compagnie du maire-adjoint au Sport, les deux centres maisonnaires de préparation aux Jeux le 2 mars dernier. Première étape, le dojo Pompidou. « Les judokas bénéficient d'un dojo entièrement refait à neuf, d'une salle de musculation attenante ainsi que d'un sauna pour favoriser leur récupération qui leur sont dédiés », explique Bruno Bordier. La visite s'est ensuite poursuivie au stade Delaune puis au centre aquatique Arthur Hévette. Ne reste plus qu'à savoir quelles délégations vont revêtir pour un temps les couleurs maisonnaires.

JEUX OLYMPIQUES

A J-500, la jeune génération se passe le relais



A J-500 des Jeux de Paris 2024, l'EnvA a accueilli une démonstration de breakdance, nouvelle discipline olympique.

Pour marquer les 500 jours qui précèdent les Jeux olympiques de Paris 2024, la Direction des services départementaux de l'Education nationale 94, via le Service Départemental à la Jeunesse, a organisé le 14 mars dernier un relais symbolique de la flamme « afin d'éveiller l'esprit olympique à l'échelle départementale ». Organisé en six points d'étapes, l'événement a mobilisé près de 300 participants dont plus de 150 élèves val-de-marnais, et s'est clôturé à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA) en présence du maire et conseillère départementale, Marie France Parrain, du président du département Olivier Capitanio, du préfet délégué pour l'égalité des chances Mathias Ott, et du maire-adjoint au Sport, Bruno Bordier. L'école historique a ainsi accueilli une nouvelle discipline olympique, le breakdance, qui fera son entrée aux Jeux de Paris 2024, pour une démonstration. Une belle symbolique !

Vous aussi, participez aux Jeux !

Vous souhaitez vous aussi vous inscrire dans l'aventure olympique ? Vivez cette incroyable expérience de l'intérieur en devenant volontaire pour les Jeux de Paris 2024 ! Seuls prérequis, parler français et/ou l'anglais, avoir au moins 18 ans au 1^{er} janvier 2024 et être disponible au moins 10 jours entre l'ouverture du Village des athlètes et jusqu'à deux jours après la clôture des Jeux Paralympiques. Sachez également que de nombreuses offres d'emploi sont à pourvoir, de quoi mettre ses compétences au service du plus grand événement sportif mondial ! Alors pourquoi pas vous ?

> + d'infos. Paris2024.org/fr/volontaires (candidature jusqu'au 3 mai 2023) et rejoindre.paris2024.org

LYCÉE PAUL BERT

À la découverte du handisport



Au Palais des Sports, les lycéens ont pu faire des matchs de basket fauteuil en conditions réelles.

Les élèves du lycée Paul Bert ont eu l'occasion de découvrir de nombreux handisports le 13 mars lors d'une journée dédiée, organisée par l'établissement en collaboration avec l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de Créteil. Au total, ce sont près de 140 élèves qui se sont livrés à des disciplines handisport, tout au long de la journée. Basket fauteuil, volley assis ou encore cécifoot, les jeunes participants ont réellement pu se mettre à la place de personnes en situation de handicap afin de mieux comprendre les spécificités de ces disciplines.

Partager de belles valeurs, au-delà du sport

« Nous avons à cœur de faire vivre des activités handisports pour enseigner différemment et consolider certaines valeurs de notre établissement, telles que l'entraide, la tolérance et le respect. Cela nous a paru primordial, notamment à l'approche des Jeux Olympiques 2024, pour que les élèves puissent s'entraider et partager des émotions », explique Anaïs Lefebvre, coordinatrice EPS de l'établissement qui a participé à l'organisation de cette journée avec la proviseure Mme Nyobe. Une belle manière pour les élèves d'apprendre à porter un autre regard sur le handicap et d'aborder la pratique sportive différemment.

TAEKWONDO & JUDO

De belles performances pour les clubs maisonnaires !

Les 11 et 12 février, sept licenciés du club de taekwondo ont participé à l'open de Poissy, une compétition dédiée aux combattants cadets et juniors. L'occasion pour cinq membres du club de tester pour la première fois leurs apprentissages en compétition. Un beau succès pour ces débutants, puisque quatre d'entre eux ont remporté leur premier combat. Le club a également brillé grâce à Jade Panyasiri qui, au terme de trois combats, a réussi à se hisser à la première place dans sa catégorie (juniors - 63 kg), faisant la fierté de son club.



Jade Panyasiri (plastron rouge) a remporté la 1^{ère} place dans sa catégorie (-63 kg).

De son côté, le Judo Club de Maisons-Alfort (JCMA) décroche son 111^e titre de champion de France à l'occasion du championnat de France juniors de judo qui s'est déroulé les 3, 4 et 5 mars à Paris. Quatre jeunes judokas maisonnaires ont concouru lors de cette compétition de taille. En remportant une médaille d'or dans sa catégorie (juniors - 63 kg), Clara Galludec offre ainsi à son club un 111^e titre de champion de France ! Arrivée deuxième l'année dernière, la jeune athlète poursuit sur sa lancée. Un bel espoir pour le club, qui continue à former des champions. Toutes nos félicitations à l'ensemble de nos jeunes champions maisonnaires pour ces belles performances !



Clara Galludec (deuxième en partant de la gauche) remporte le titre de championne de France juniors.

PASSE NAVIGO

Jusqu'au 14 avril pour demander votre remboursement!

Vous êtes détenteur d'un Passe Navigo? Dépêchez-vous, il ne vous reste plus que quelques jours pour faire une demande de remboursement sur la plateforme de dédommagement dédiée d'Île-de-France Mobilités. Suivez le guide!

Retards, suppressions, incidents à répétition... Face aux désagréments subis par les voyageurs franciliens fin 2022, Île de France Mobilités a lancé une campagne de remboursement le 14 mars dernier qui se termine le 14 avril à minuit.

Pour qui ?

L'ensemble des voyageurs d'Île-de-France détenteurs d'un Passe Navigo peut prétendre à un remboursement. Soit 3,4 millions d'usagers selon Île-de-France Mobilités. Cette mesure concerne ainsi les détenteurs de forfaits Navigo Annuel, Navigo Mois et Solidarité Mois, Navigo Senior et Imagine R Etudiant et Scolaire, qui peuvent justifier le paiement de trois mois de forfaits de septembre à décembre 2022.

Quel est le montant du remboursement ?

Le montant de la compensation est équivalent à un demi-mois de forfait sur la base du tarif 2022, soit 37,60 euros. A noter que si vous bénéficiez déjà d'un Passe Navigo à tarif réduit, vous ne serez remboursé que de la moitié du montant mensuel acquitté. Le remboursement interviendra automatiquement et uniquement sur votre compte bancaire.

Comment déposer ma demande ?

Rendez-vous sur le site internet d'Île-de-France Mobilités, rubrique « Dédommagement » - iledefrance-mobilites.fr/dedommagement. Avant de débuter, l'identification à votre compte Ile-de-France Mobilités Connect est requise. Ne reste ensuite plus qu'à suivre les étapes. La démarche ne prend que quelques minutes.



La demande de remboursement ne prend que quelques minutes sur la plateforme dédiée d'Île-de-France Mobilités.

Un bonus pour les usagers des RER B et D

Si vous êtes également usager du RER D ou B, il se pourrait que vous puissiez prétendre à un second remboursement lié au manque de ponctualité, cumulable avec le premier. Attention, seuls certains axes sont concernés. Vous devez par ailleurs pouvoir justifier de votre commune de domicile, de travail ou d'études et déposer directement depuis la plateforme le justificatif correspondant. Ainsi, bien que Maisons-Alfort ne soit pas concernée comme commune de domicile, si vous travaillez ou étudiez dans l'une des villes listées, vous êtes éligible au double remboursement.

COUP DE POUCE

Avec les Visites énergie, j'améliore ma consommation énergétique

Plus que jamais l'heure est à la sobriété énergétique dans nos gestes du quotidien. Afin d'aider les Val-de-Marnais en situation de précarité énergétique à faire face à la flambée des prix de l'énergie et à réduire leur consommation, le département du Val-de-Marne a mis en place diverses mesures, dont les Visites énergie, en lien avec le Territoire.

Accessibles sous conditions de ressources et entièrement gratuites, les Visites énergie consistent en un accompagnement à domicile des ménages ayant des difficultés liées à leur consommation d'énergie ou d'eau.

L'objectif est ainsi de les aider à identifier les points à améliorer afin de réaliser des économies d'énergie et de réduire par conséquent leurs dépenses. « *Aucun engagement à réaliser des travaux ou à effectuer des dépenses supplémentaires n'est nécessaire* », clarifie le département. Le dispositif est ouvert aux propriétaires comme aux locataires.

Si vous remplissez les critères d'éligibilité, il vous suffit de remplir le formulaire dédié accessible sur le site internet du département - valdemarne.fr/visites-energie.

> Pour aller plus loin : valdemarne.fr



PRINTEMPS DES ARTS

Ne ratez aucun rendez-vous, prenez date !

Alors que le Salon des Arts Maisonnais se termine après avoir ouvert la marche de cette nouvelle édition du Printemps des Arts, place aux nouvelles expositions et visites guidées qui vous attendent en ce mois d'avril.

Théâtre Claude Debussy – 116, avenue du Général de Gaulle
Du lundi au vendredi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 18h.

■ **48^e Salon d'Art Photographique : jusqu'au 23 avril.** Proposé par le Photo-Club Maisonnais avec comme invité d'honneur le Photo-Club Saclay-Visions. .

Médiathèque André Malraux – 4, rue Albert Camus
Les mardi et vendredi de 14h à 19h30, le mercredi de 9h30 à 18h, le jeudi de 14h à 18h, le samedi de 9h30 à 17h.

■ **Expositions : jusqu'au 22 avril**
• **Scrap en Scène** par Scrapbooking & Co – **Présentation le 15 avril à 11h**
• **Femmes engagées aux XX^e et XXI^e siècles** par le Territoire Paris Est Marne&Bois.

Vernissage le 11 avril à 19h
Fermeture les 6, 8 avril et le 15 avril après 14h.

■ **Jeunes Talents : du 26 avril au 17 mai**
Par le Bureau Information Jeunesse
Fermeture les 11, 13 (matin) et 17 mai à 12h.

■ **Profitez des journées rencontres !**
Samedi 8 avril de 10h à 12h et de 14h à 18h
Mais d'où viennent les artistes de Maisons-Alfort ? – Origine et généalogie des artistes.
Par le Cercle Généalogique de Maisons-Alfort (CGMA)
Visites commentées à 11H et 15h – Espace Loisirs de Charentonneau - 122 rue Roger François

Samedi 15 avril de 10h à 18h
Salon du livre de printemps
Par l'Association Parisienne d'Édition et de Diffusion (APED)
Salle Saint-Gabriel - 1 rue du 8 Mai 1945

CONSERVATOIRE

Concert de musiques actuelles



Sur le thème « Comédie musicale mais pas que... », assistez à la nouvelle création des élèves de la classe de musiques actuelles du conservatoire municipal. Au programme : Leonard Bernstein, Nancy Sinatra, Luc Plamondon, Justin Hurwitz, Harold Arlen, Tibor Marquetty, Pixies, Arctic Monkeys et bien d'autres !

> **Samedi 22 avril à 16 h au NECC – entrée libre dans la limite des places disponibles**
Renseignements auprès du conservatoire : conservatoire.ville@maisons-alfort.fr ou sur place au 83-85 rue Victor Hugo



Le ciné Debussy

- **SUR LES CHEMINS NOIRS** de Denis Imbert
Dimanche 9 avril à 15h
- **HOURIA** de Mounia Meddour
Dimanche 9 avril à 17h30
- **JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES** de Jeanne Herry
Mercredi 12 avril à 18h
Dimanche 16 avril à 15h
- **THE LOST KING** de Stephen Frears
Mercredi 12 avril à 20h30 (VO)
Dimanche 16 avril à 17h30 (VF)
- **LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN** de Martin Bourboulon
Mercredi 19 avril à 18h
Dimanche 23 avril à 15h
- **L'ÉTABLI** de Mathias Gokalp
Mercredi 19 avril à 20h30
Dimanche 23 avril à 17h30
- **À VOL D'OISEAUX** (animation, famille) - À partir de 6 ans
Mercredi 26 avril à 15h
- **LA VIE POUR DE VRAI** de Dany Boon
Mercredi 26 avril à 18h
Dimanche 30 avril à 15h
- **UNE HISTOIRE D'AMOUR** de Alexis Michalik
Mercredi 26 avril à 20h30
Dimanche 30 avril à 17h30

Toute la programmation sur www.maisons-alfort.fr (rubrique théâtre et cinéma) ou www.theatredemaisons-alfort.org

Théâtre

CAR/MEN (Danse)

Samedi 8 avril à 20h45, à Debussy

Chicos Mambo, conception et chorégraphie Philippe Lafeuille.

Après le succès de *TUTU*, les Chicos Mambo revisitent l'œuvre de Bizet avec exubérance. Ici tout est permis, la fantaisie n'exclut pas la virtuosité et les moments collectifs aux styles variés se partagent la scène avec des solos de poésie et de technicité. Sublimée par la fluidité des corps et par la voix lyrique du chanteur, les danseurs évoluent dans un tourbillon de couleurs. On est émus, surpris, on rit de cette rencontre improbable autour de cet éternel féminin ! Olé !

L'IDIOT (Théâtre)

Vendredi 21 avril à 20h, à Debussy

De Fiodor Dostoïevski - Adaptation et mise en scène Thomas Le Douarec. Après plusieurs années en Suisse pour soigner son épilepsie et une certaine forme d'idiotie (extrême gentillesse), le prince Mychkine retourne dans son pays pour y rencontrer la bonne société russe. Visionnaire sincère et spontané, il sera accepté par cette société cupide et hypocrite comme un être



à part. Thomas Le Douarec signe une adaptation ardente et démesurée de l'immense chef-d'œuvre de la littérature russe de 1000 pages : voilà un véritable défi que le metteur en scène relève avec brio entouré d'une troupe de comédiens remarquables.

Le spectacle humoristique « Un soir de gala » de Vincent Dedienne du vendredi 14 avril est complet.

Médiathèques

Médiathèque André Malraux

4, rue Albert Camus. Entrée gratuite et inscription obligatoire à l'accueil du mardi au samedi ou au 01 43 76 30 77

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Mercredi 19 avril et samedi 22 avril à 10h30

■ Des histoires et des bricoles

« **Mise en boîte : fabrique une chouette diorama** »

À partir de 7 ans et parents bienvenus !

Mercredi 12 avril de 14h30 à 16h30

Médiathèque du Centre

34-36, avenue du Professeur Cadiot. Entrée gratuite et inscription au 01 43 96 24 48

■ Boutchou contes

De 18 mois à 3 ans

Mercredi 12 avril à 16h15

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans

Mercredi 19 avril à 16h30

■ Des histoires et des bricoles - « Le printemps arrive ! »

À partir de 7 ans

Samedi 13 mai de 14h30 à 16h30

Création d'un photophore avec des fleurs séchées et du papier de soie

Médiathèque René Coty

120 rue Roger François. Gratuit, inscription obligatoire au 01 41 94 12 51

■ Boutchou contes

Pour les tout-petits, jusqu'à 3 ans

Mercredi 19 avril à 10h30

■ Heure du conte

De 3 à 7 ans

Samedis 15 avril et 6 mai à 11h

■ Des histoires et des bricoles - « Le printemps arrive ! »

À partir de 7 ans

Mercredi 10 mai de 14h30 à 16h30

Création d'un photophore avec des fleurs séchées et du papier de soie

À ne pas manquer à la médiathèque André Malraux...

■ Rencontre et conférence-concert « Le pansement Schubert : quand la musique rencontre le soin » - Conférence illustrée musicalement par Claire Oppert

Samedi 15 avril à 14h30

Récit de 25 ans d'expérience de la musique vivante et son pouvoir apaisant sur la douleur, l'autisme, la démence et la fin de vie, un mini concert de violoncelle seul suivi d'un échange avec le public.

■ Club ado - à partir de 13 ans

Vendredi 21 avril de 17h à 19h

Viens choisir les prochaines nouveautés à mettre sur les étagères des médiathèques !

■ Spectacle « Bien sûr » - Dès 3 ans

Samedi 13 mai à 10h30 - Par Coline Morel

Un grand livre pop-up peuplé d'animaux et de personnages imaginés par Gérard Lo Monaco. Chanteuse, conteuse, danseuse et compositrice des chansons, Marina tourne les pages et déroule le récit des animaux musiciens et de leurs amis Joséphine et Nicolas.

Séance du 23 mars 2023

Les principales décisions du dernier Conseil municipal

NON AUX FERMETURES DE CLASSE

Pour faire suite aux prévisions de fermetures de classes annoncées par la directrice académique des services de l'Education nationale du Val-de-Marne pour l'année 2023/2024, le Conseil municipal s'est opposé aux fermetures d'une classe à l'école élémentaire Raspail, d'une classe dans les écoles maternelles Berlioz et Paul Bert ainsi qu'à la fermeture conditionnelle d'une classe à l'école maternelle Edouard Herriot.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Mobilier urbain d'information

Le Conseil municipal a approuvé le contrat de concession pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale des abris-bus et des mobiliers urbains d'information à la société JC Decaux. Le contrat a été établi pour une durée de 15 ans, à charge pour la société de s'acquitter d'une redevance d'occupation du domaine public de 55.000 euros par an.

Subvention exceptionnelle pour un projet humanitaire

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros a été attribuée à l'association KISS - Kinés d'Ile-de-France Solidement Solidaires – dont fait partie une Maisonnaise, pour le financement d'un projet humanitaire à Madagascar destiné à participer au développement d'un centre de rééducation accueillant de jeunes enfants en situation de handicap.

Subvention exceptionnelle pour la Turquie et la Syrie

Suite au tremblement de terre en Turquie et en Syrie qui a provoqué des dégâts matériels considérables et dont le bilan humain s'élève à près de 46.000 morts principalement en Turquie, la Ville de Maisons-Alfort a souhaité s'associer à la chaîne internationale de solidarité qui s'est mise en place pour venir en aide aux populations civiles touchées. Le Conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5.000 euros qui sera versée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales du ministère des Affaires Étrangères, qui offre la garantie que les fonds seront confiés à des agents de l'Etat experts dans l'aide humanitaire d'urgence.

Vote du budget primitif de l'exercice 2023

Le budget primitif s'équilibre en mouvements réels comme suit pour l'exercice 2023 :

| BP 2023 | DÉPENSES | RECETTES |
|-----------------|-------------------|-------------------|
| Fonctionnement | 70.907.500 | 78.036.000 |
| Investissement* | 17.128.500* | 10.000.000 |
| TOTAL | 88.036.000 | 88.036.000 |

*Y compris amortissement en capital

Ratios réglementaires du budget primitif de l'exercice 2023 :

| Article R2313-1 du CGCT | Valeurs |
|--|---------|
| Population DGF (DGF 2022) | 57.518 |
| 1-DRF/Population | 1.082 € |
| 2-Produit des impositions directes/Population | 606 € |
| 3-RRF/Population | 1.247 € |
| 4-Dépenses d'équipement brut/population | 214 € |
| 5-Encours de dette/Population | 392 € |
| 6-DGF/Population | 117 € |
| 7-Dépenses de personnel/DRF | 62,10% |
| 8-DRF + Remboursement de la dette en capital/RRF | 91,80% |
| 9-Dépenses d'équipement brut/RRF | 17,20% |
| 10-Encours de la dette/RRF | 31,40% |

Fiscalité communale : Vote du taux d'imposition des 3 taxes directes locales pour 2023

Les taux d'imposition votés par le Conseil municipal sont fixés pour 2023 à :

| | |
|-------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 22,97 % |
| Taxe foncière bâtie | 28,62 % |
| Taxe foncière non-bâtie | 23,18 % |

Avril

Printemps des Arts

Expositions et rencontres

Voir les pages Sorties culturelles

Fête du Jeu

Du 15 avril au 6 mai

Voir le programme complet en p. 8

JUSQU'AU 21

Bureau Information Jeunesse

Stage de 3^e « Bien le préparer »

Organisé par le BIJ

DIMANCHE 9

CSC La Croix des Ouches 9h-13h30

Don du sang

Organisé par l'EFS et le Rotary

DIMANCHE 9

Palais des Sports 10h-18h

Tournoi d'escrime

Organisé par l'ASA Escrime



JEUDI 13

Espace Loisirs du Centre 9h30

Code de la route

Organisé par INFO-Séniors et les Amis de la Gendarmerie

SAMEDI 15

MPT d'Alfort 14h-17h

Répare objets

Proposé par l'OMC, des bénévoles maisonnaires et Repair Café XII^e

SAMEDI 15

Espace Loisirs de Charentonneau 14h-17h

Atelier ludique

« Fresque du Climat »

Proposé par l'OMC
+ d'infos. en P. 9

SAMEDI 15

Eglise Sainte-Agnès 16h

Concert

Présenté par l'AASAA et l'Harmonie municipale

DIMANCHE 16

Stade Delaune 9h30-17h30

Meeting d'athlétisme

Organisé par l'ASA Athlétisme

DIMANCHES 16 AVRIL ET 14 MAI

CSC La Croix des Ouches 9h-12h15

Rencontres philatéliques

Organisées par l'APMASM

DIMANCHE 16

NECC 15h

Concert des élèves

Proposé par l'EMMA

MARDI 18

Théâtre Claude Debussy 14h30

5^e conférence « Le bestiaire enchanté »

Par Christian Roy-Camille
Proposée par l'UIA

JEUDIS 20 AVRIL ET 11 MAI

Stade Delaune 12h30-18h

Championnats Ile-de-France universitaire athlétisme

Organisés par la Ligue Ile-de-France sport universitaire

VENDREDIS 21 AVRIL ET 12 MAI

Espace Loisirs des Juilliottes 14h30

Rencontres autour du livre

Organisées par INFO-Séniors

SAMEDI 22

Espace Loisirs de Charentonneau 11h-12h30

Raconte-moi une histoire à partir de 3 ans

Organisé par l'OMC

SAMEDI 22

MPT Pompidou

Yoga parents/enfants

(4-5 ans) 16h30 - 17h15

(2-3 ans) 17h30 - 18h15

Proposés par Enfance et Bien-Etre

LUNDI 24 AVRIL ET MARDI 2 MAI

Bureau Information Jeunesse 14h-17h

Ateliers d'initiation à la découpe vinyle

Organisés par le BIJ

MARDI 25

Stade Delaune 10h-12h et 14h-17h

Du Stade vers l'emploi

Organisé par Pôle emploi et la ligue d'athlétisme

+ d'infos. en P. 34

Mai

STADE DELAUNE

Samedi 6 14h-21h

Dimanche 7 9h-17h

Interclubs

Organisés par l'ASA Athlétisme

MARDI 9

Théâtre Claude Debussy 14h30

Conférence « Le symbolisme »

Par Sylvie Testamarck

Proposée par l'UIA

SAMEDI 13

Eglise Sainte-Agnès 15h

Conférence « L'Art figuratif, non-figuratif dans la tradition chrétienne »

Proposée par l'AASAA

MARDI 16

NECC 14h30

Conférence « L'Elixir d'amour de Gaetano Donizetti »

Par Christian Roy-Camille

Proposée par l'UIA

BROCANTE DU CENTRE-VILLE

Dimanche 28 mai

Renseignements : 01 49 77 60 22

ou par e-mail sergeacc@orange.fr

Dossier d'inscription à retirer chez :

Optique de la mairie

73 avenue du Général de Gaulle

Retrouvez toutes les autres informations culturelles, théâtre, cinéma, conservatoire, médiathèques, pages 38 et 39

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Les élus de gauche cherchent à importer le désordre au Conseil municipal

Une nouvelle fois les élus d'opposition de gauche (PS/PC/Verts) ont voulu introduire les polémiques nationales au sein de notre Conseil municipal.

Lors de la dernière séance, alors que des sujets majeurs concernant notre Ville et les Maisonnais étaient abordés, les élus de gauche ont cherché à débattre de la réforme des retraites. Sous le contrôle de leurs associés de la France Insoumise de M. Mélenchon et de l'ancien candidat NUPES aux élections législatives, ils avaient prévu de perturber la séance pour faire de l'agitation politique.

Des méthodes habituelles pour l'extrême gauche. Déjà en juin 2022, lors du 1^{er} tour des législatives à l'Hôtel de Ville, ces militants avaient provoqué de l'agitation faisant preuve d'agressivité et cherchant l'incident.

Il est préoccupant de constater que les élus de gauche du Conseil municipal se laissent aller à ces méthodes et soient

chaque jour davantage soumis à l'extrême gauche et à ses agissements peu démocratiques.

Même si nous considérons que le Gouvernement a conduit de façon désastreuse la réforme des retraites et a même eu peur du vote en utilisant le 49-3, nous, élus de la Majorité Municipale, refusons que l'anarchie et le chaos qui se répandent dans le pays se propagent dans notre Ville. Nous refusons que les travaux du Conseil municipal soient dévoyés et donnent une image aussi détestable comme ces dernières semaines à l'Assemblée nationale, avec les comportements violents et inacceptables des Députés NUPES.

Le Conseil municipal n'est ni une ZAD, ni une zone de non droits. Il doit rester le lieu du débat démocratique et républicain pour les sujets qui concernent l'avenir de notre belle commune.

Le Groupe de la Majorité Municipale

« Maisons-Alfort d'abord »

Courage

Nous voudrions rendre hommage et saluer le courage des 19 députés LR qui ont osé exprimer leurs doutes au sujet de la réforme des retraites proposée par le gouvernement actuel, en votant la motion de censure transpartisane le 21 mars dernier.

Ils ont eu le courage de braver les foudres de M. Ciotti qui affirmait avec assurance qu'aucun parlementaire LR ne voterait un texte de rejet du gouvernement.

Monsieur Herbillon, vous avez été élu député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne en 2022, avec environ les 2/3 des voix exprimées, et 32.65 % des inscrits sur les listes électorales.

Depuis plusieurs semaines maintenant, ce sont régulièrement les 2/3 des personnes interrogées qui se disent opposés à cette réforme.

Nous nous demandons donc comment, alors que vous tirez votre légitimité du vote des 2/3 des voix exprimées, vous pouvez

refuser d'entendre les 2/3 des citoyens qui rejettent ce texte ?

Et cela au risque de cautionner une situation qui risque de devenir explosive face à tant de dédain de la part de notre Président et de son équipe gouvernementale.

À neuf voix près, il aurait été possible de repartir sur d'autres bases de discussion, de calmer les passions et de reprendre un dialogue social moribond, pour arriver à une réforme juste, équitable et pérenne, à laquelle toutes les forces créatrices de valeur de ce pays auraient pu contribuer.

Vous n'avez pas souhaité inscrire votre nom comme l'un des neuf autres députés nécessaires au rejet démocratique de ce texte. Nous trouvons cela regrettable, pour notre pays, ses citoyens, et pour tous ceux qui auraient voulu vous faire confiance sur ce sujet.

« Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »

Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Betis

Sectorisation scolaire : un peu d'humanisme...

La majorité municipale a voté une sectorisation scolaire dans le souci pour offrir aux élèves scolarisés, des conditions d'apprentissage optimales et tenir compte des évolutions démographiques. Si on ne peut que partager les objectifs, la méthode et l'application stricte de cette sectorisation sans aucune considération des situations familiales, sans véritable concertation préalable, relèvent d'un autoritarisme mal venu dans un contexte social déjà tendu.

Parmi les 137 enfants concernés, des fratries, leur regroupement n'étant possible que si l'aîné accepte de suivre son cadet ou sa cadette dans sa nouvelle classe, impliquant donc la séparation avec les amis d'école. Aux familles sinon de s'organiser pour courir d'une école à l'autre ... On nous dit qu'il y aurait très peu de cas problématiques ? Pour autant impossible d'y déroger pour des raisons comptables ? Une comptabilité si rigoureuse alors que sans visibilité des familles

qui vont vivre dans les nombreux immeubles en construction ?

Il manque à cette municipalité un traitement humain, et pas qu'administratif, de ses dossiers. Pourquoi ne pas créer, comme le font de nombreuses communes, une commission des dérogations scolaires, avec des parents d'élèves, des élus de l'opposition pour empêcher toute décision arbitraire ? Pourquoi ne pas mettre en place un règlement des dérogations scolaires avec des motifs spécifiques ? Cette demande de transparence vaut tout autant pour l'attribution des places en crèche municipale... **Plutôt que décider de manière unilatérale, osons la concertation, l'ouverture aux acteurs de notre commune, pour trouver des solutions qui concilient efficacité et humanisme.**

Thomas Maubert

« Maisons-Alfort Passionnement »

t.maubert@maisonsalfort-passionnement.fr

**PHARMACIES DE GARDE****9 avril : Pharmacie de la Liberté**

54, avenue de la Liberté

10 avril : PUCCI Patricia

20, rue du Maréchal Juin

16 avril : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

23 avril : SERVAT

86, avenue du Général de Gaulle

30 avril : Pharmacie Youk Vanessa

99, avenue du Général Leclerc

1^{er} mai : Pharmacie des Planètes

141, rue Marc Sangnier

7 mai : BALTEAU Pharmacie du Marché

76/78, avenue Gambetta

8 mai : Pharmacie BORGNON

62, avenue du Général Leclerc

> **Pharmacies ouvertes en journée, aux horaires habituels. Pour trouver une pharmacie de garde de nuit, rendez-vous sur : monpharmacien-idf.fr**

PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ

Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. La prochaine permanence aura lieu le **jeudi 27 avril à partir de 16h**. Contact secrétariat : 01 43 96 77 23.

RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

Vendredi 14 avril de 15h45 à 17h : impasse Saint-Maur dans le quartier des Planètes.

Samedi 15 avril de 10h à 12h : marché de Charenton-le-Pont, devant le magasin Auchan dans le quartier Liberté-Vert de Maisons (133, rue Jean Jaurès), près de l'enseigne Picard dans le quartier d'Alfort (39, av. du Général Leclerc) et à la galerie commerciale des Juilliottes.

Dimanche 16 avril de 10h à 12h : marché du Centre et devant le magasin Auchan dans le quartier du Centre-ville (15, av. du Professeur Cadiot).

**ÉTAT CIVIL****Janvier**

Naissances : PERROUX Mila, BIDAULT Alba, INFANTE Sonny, MESSAOUDENE Maya, GUETTA Joey, BICHAUD Léon, ABDOULAYE Hamza, DIBOUNE Nahël, GAC Adèle-Esther, LE ROUX Sofia, TURGOT Zaynah, MAKLOUFI Kmar, TRAMIER Côme, JELLOUL Aylan.

Février

Naissances : MAURY Alban, JURADO Judith, DE ABREU Anna, MAROT Clémence, MABROUK Ali, ISSA MHOMA Jahida,

**COLLECTES DE DÉCHETS****Collecte des déchets toxiques**

Marché du Centre : dimanche 16 avril de 8h à 12h.

Marché de Charenton-le-Pont : samedi 6 mai de 8h à 12h.

Déposez vos biodéchets en faisant votre marché

Une collecte des biodéchets (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs, fleurs, etc.) est organisée sur les marchés de la Ville par le Territoire *Paris Est Marne&Bois*. Vous pouvez ainsi y déposer vos déchets alimentaires préalablement triés chez vous grâce à un bioseau distribué gratuitement par le Territoire tandis que les commerçants peuvent jeter leurs biodéchets directement en fin de marché.

Nouveau : des **points d'apport volontaire** ont été installés en complément sur les marchés du Centre et de Charenton-le-Pont. **Accessibles 7j/7 et 24h/24**, ils permettent désormais de déposer vos biodéchets quand vous le souhaitez, en dehors des jours de marché. (+ d'infos. en P. 11).

Vous n'avez pas encore de bioseau ? Faites-en la demande directement auprès du Territoire par e-mail à environnement@pemb.fr ou par téléphone au **01 48 71 59 13**.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Désormais, le Territoire *Paris Est Marne&Bois* est en charge du ramassage des encombrants à Maisons-Alfort. Deux choix s'offrent à vous : vous rendre sur la plateforme **Clicrdv** – <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> pour choisir en ligne un jour de ramassage, ou contacter le **01 48 71 59 13** pour prendre rendez-vous avec un conseiller. En cas de problème ou de difficulté, vous pouvez appeler les services techniques de la Ville au **01 43 96 77 25**, qui se tiennent à votre disposition pour vous conseiller, vous orienter et vous assister dans vos démarches.

Déchetterie

Afin de connaître la déchetterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire *Paris Est Marne&Bois* au **01 48 71 59 13** ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consultez le site internet du territoire : parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.

DUBRAY-VAUTRIN Edouard, JOURDAIN LABBÉ Maëlyne, BENZINA Maina, KONTE Ibrahim, VIEILLE Jules, MERCIER SOULARD Juliette, EL BAKKALI Adam, LE JEUNE DION Léonore.

Mariages : BENABED Anissa et ZALEGH Nadir, HASSOUN Odélia et ATLAN David, INAFLAS Thami et ABOUAKIL Zohour, LEMESLE Florian et SALCEDO PACHECO Andrea, LIN Giovanni et KONG Karen, MORISI Franck et CARDIN Isabelle, NATHANAIL Christian et QUINTANILLA KLAUER Katuska, POIRIER Sylvain et HAOUZI Jessica.

Décès : DELESCHAUD Christophe, GAUTHEREAU Danièle épouse JANVIER.



La Ville recrute dans de nombreux secteurs !



Action sociale

Petite enfance

Espaces verts

Action culturelle

VOUS avez envie de vous investir ?

postulez !



Restauration collective

Police municipale

Animateur

Rejoindre Maisons-Alfort c'est rejoindre une ville

- à taille humaine • innovante • écoresponsable
- solidaire • soucieuse du bien-être de chacun.

LinkedIn



Consultez nos offres



VILLE DE
MAISONS-ALFORT



WWW.MAISONS-ALFORT.FR



VILLE DE MAISONS-ALFORT



VILLE-DE-MAISONS-ALFORT